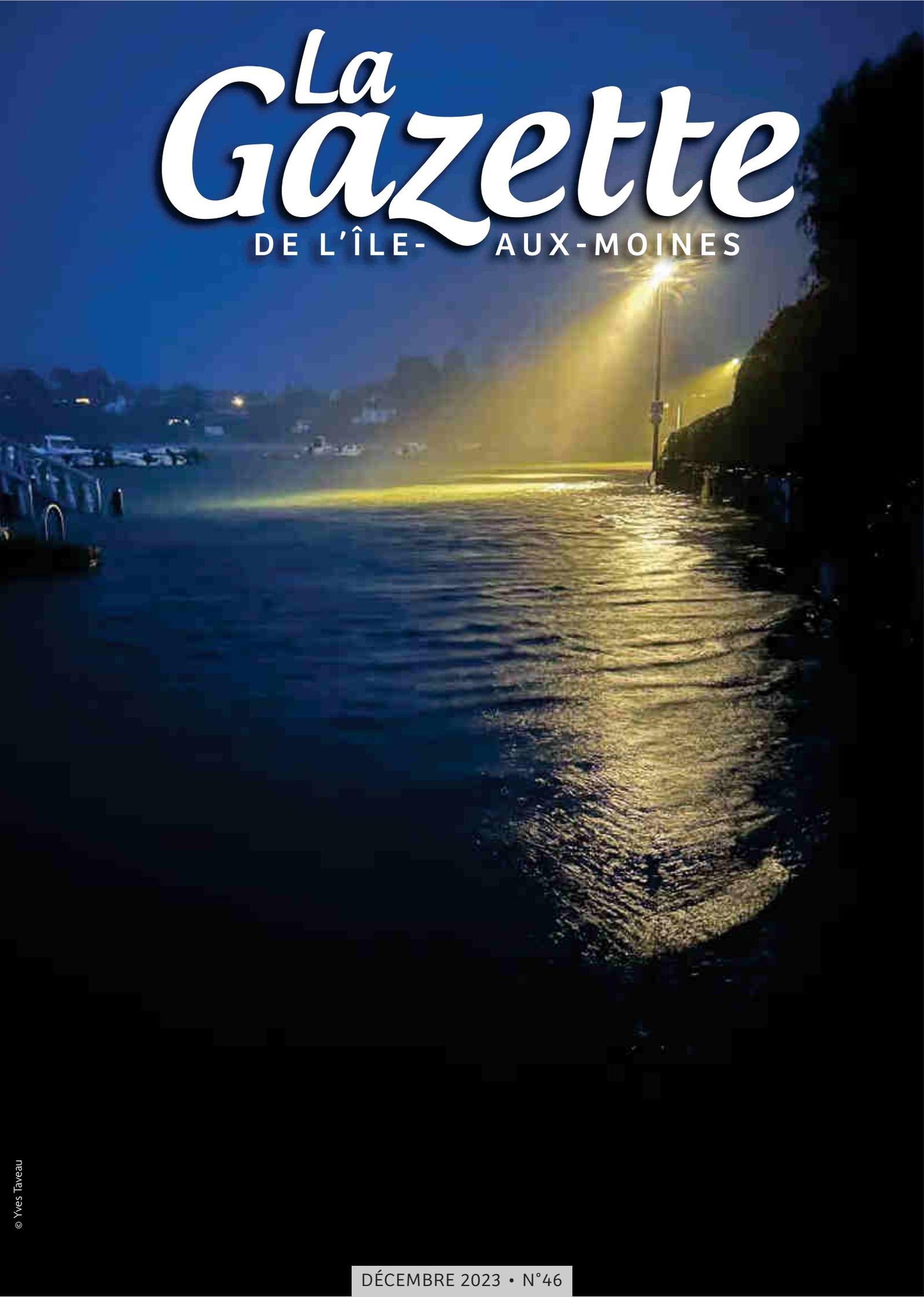


La Gazette

DE L'ÎLE- AUX-MOINES



Retour en images



Immersion chez les pompiers et pompières de l'Île-aux-Moines

Les 16 juillet et 13 août les pompiers et pompières volontaires de l'Île-aux-Moines ont invité le public dans leur caserne au cours de portes ouvertes.

Au programme, des animations pour petits et grands : visite des locaux, présentation des véhicules, exercice incendie, apprentissage des gestes qui sauvent, sensibilisation...

Si vous souhaitez rejoindre l'effectif îlois, n'hésitez pas à vous rapprocher d'elles et eux pour discuter.

De gauche à droite : Baptiste Enjolras, Émeline Gloria, Morgane Guiragossian, Stéphane Guiragossian, Alison Lucas, Adjudant Samuel Briel (Chef de centre).
Absents sur les photos : Sébastien Bellégo, Alice Bonnet, Guillaume Briel, Édouard Brunet, Thibaut Jung, Benjamin Lassaube, Vincent Lesourd, Hugo Le Brun, Franck Merini, Régis Talhouarne.



Régis Talhouarne et Morgane Guiragossian montrent les exercices de premiers secours.

Un herbier en cyanotypes à l'école Saint-Joseph

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, les enfants de l'école ont réalisé des cyanotypes de plantes qu'ils ont récoltées, sous la conduite de leur directrice Bénédicte et de deux animatrices du Parc Naturel Régional.

La technique consiste à disposer, à l'abri de la lumière, la plante préalablement séchée sur une feuille de papier épais sur laquelle a été appliquée une couche d'un mélange de produits sensibles à la lumière.

Une vitre est posée sur la composition et maintenue par des pinces, puis exposée à la lumière du soleil. L'image de la plante, apparaissant en blanc sur fond bleu, est permanente.



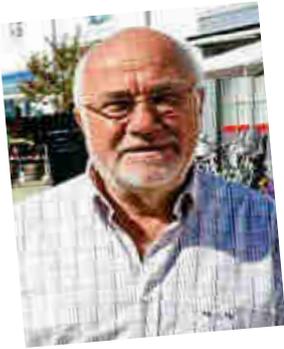
La surcote

Des coefficients de marée importants, du vent et de la pluie : samedi 28 octobre, l'eau est montée à l'Île-aux-Moines au point que les quais étaient complètement sous la mer, et est entrée dans plusieurs restaurants et maisons. Il était difficile de faire la différence entre la route du port et le rivage. Sans possibilité d'accoster, le passeur a dû s'amarrer quelques heures au ponton de la Sagemor et on a vu les passager-ères descendre déchaussées du bateau. Des grandes marées spectaculaires qui vont rester dans la mémoire des petits et grands.

Une première place pour l'équipe îloise !

Lors du festival Les Insulaires! à Houat, l'équipe îloise a remporté le premier prix de l'épreuve de tir à la corde. Bravo à Élodie Crequer, Édouard Brunet, Benjamin Lassaube, Maël Le Bot, Emma Tupin et Sophie Rousselet pour cette belle performance !





Vivre ensemble

Notre propension à nous plaindre caractériserait, paraît-il, le comportement des Français. Il faut dire que nous ne manquons pas de sujets : les catastrophes naturelles,

les effets du réchauffement climatique, la guerre à notre porte, au Moyen-Orient, le terrorisme jusque dans nos écoles, l'inflation, l'envolée du prix de l'énergie, de l'alimentation, la difficulté à se loger, à se déplacer... et reconnaissons que nombre de nos contrariétés quotidiennes sont élevées au rang de problèmes insurmontables, voire existentiels.

Dans ce contexte, des nouvelles peuvent apporter du baume au cœur, sachons nous en réjouir et ne tombons pas dans l'amnésie...

Depuis quatre-vingts ans nous honorons la mémoire de deux aviateurs anglais tombés à bord de leur Mosquito en baie du Lério (cf pages intérieures). Nous avons retrouvé les buts de la mission, le témoignage d'un compagnon d'escadrille, et surtout les familles. À plus de 83 ans, le fils de l'un d'entre eux a appris que son père, mort lors d'une mission au nord de la France, a été inhumé ici, dans une communauté qui fleurit sa tombe et salue sa mémoire. Imaginons le réconfort de cette nouvelle, même tardive.

Les bonnes nouvelles sont aussi celles de l'aboutissement de dossiers laborieux, tel celui de l'acquisition foncière de l'assise de notre cromlec'h. Achat improbable jusqu'au printemps dernier, notre enceinte mégalithique va enfin pouvoir être perçue dans sa globalité, grâce à la clairvoyance du propriétaire persuadé de la valeur archéologique et culturelle de ce monument unique. À quelques mois de la reconnaissance espérée des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan au Patrimoine mondial de l'UNESCO, la commune devient propriétaire du bien. Un peu plus loin, à Kernon, nous allons pouvoir replanter un terrain, récemment acheté et qui retrouvera sa vocation de verger...

Nos maisons, nos rues ont à présent une adresse. Certains pourraient y voir une urbanisation de notre vie, jusqu'à l'adoption d'une numérotation à quatre chiffres n'ayant d'équivalent que les rues newyorkaises..., mais si nous nous plaignions à retrouver le nom de nos lieux-dits, de notre parler, de notre histoire locale : les escaliers de l'Arche de Noé, la ruelle des Preutiours, la rue Pell i kan, la rue de la Chaux...

Les dossiers épineux, qui fracturent et parfois désespèrent, ne manquent cependant pas. Au premier rang d'entre eux, celui de l'accès au logement permanent. Le prix de l'immobilier atteint des sommets et les locations saisonnières, voire de courtes durées, sont préférées au solutionnement de l'habitat permanent. Depuis près de quarante ans, la commune a fait le choix de maintenir l'accès au logement par des formules de logements à loyers abordables. Six d'entre eux sont des logements communaux, alors que le reste du parc appartient à des bailleurs sociaux. Devant la raréfaction des terrains à bâtir, la municipalité a contraint les promoteurs immobiliers à devoir fournir 20 % de lots sociaux pour toute opération supérieure à cinq lots... C'est ainsi que deux logements ont été créés et mis en location au Boceno. Un propriétaire a établi une promesse de vente sur son terrain du Toulpry. En conformité avec le zonage du plan local d'urbanisme, un permis de construire pour 13 logements dont trois sociaux a été accordé. Si l'opération aboutit, nous aurons trois nouvelles possibilités d'hébergement à l'année pour des Îlois. De même, l'adoption de la surtaxation de la taxe d'habitation des résidences secondaires est un appel à la solidarité insulaire pour aider les communes à développer le logement à l'année pour l'avenir des îles.

Lors de la campagne électorale, le Conseil municipal a affirmé qu'il s'engageait à programmer la réalisation d'une nouvelle salle affectée à la richesse de notre vie associative. Nous avons retenu un cabinet d'architectes qui, après la prise en compte des souhaits des associations, dessine la phase d'avant-projet. Elle devrait être prête courant du mois de janvier. Dès sa fourniture, nous organiserons une réunion publique de présentation.

Les Français se disent attachés à l'échelon communal de proximité, et nombre de représentants de l'État se rendent compte de la nécessité et du faible coût de l'engagement des élus locaux. Autant de critères qui pourraient combler d'aise ceux qui ont accepté de se porter candidats à cette fonction électorale. Et pourtant l'on n'a jamais constaté autant de démissions que ces trois dernières années, autant d'agressions verbales et même physiques des édiles municipaux. Le mandat est chronophage mais passionnant, en particulier pour ceux qui ambitionnent de faire valoir la défense des valeurs de la République, d'une communauté, d'un territoire à nul autre pareil pour mieux vivre ensemble.

Le maire, Philippe le Bérigot



Centre de loisirs

Une année en chasse une autre...

Au cours de l'été 2023, les enfants ont participé à de nombreuses activités organisées par le centre de loisirs. Certains ont découvert la voile en participant aux stages d'Optimist ou de catamaran. D'autres ont appris à nager en suivant des cours sur la plage du Drehen, malgré une météo maussade. Les sorties au centre équestre de Baden, à la Land aux Lutins et à Kingoland ont été très appréciées, et tous les enfants en gardent de beaux souvenirs.

Les vacances d'automne ont aussi été perturbées par une météo capricieuse. L'atelier biathlon-laser, encadré par « Profession Sport 56 », a fait le bonheur des plus âgés. Les enfants ont apprécié une sortie à la piscine d'Auray. Les grands jeux ont eu aussi beaucoup de succès.

Tout au long de l'année le centre reste au service des familles îloises en assurant un service avec un très petit nombre d'enfants. Nous essayons dans la mesure du possible de proposer des sorties à la piscine ou à la patinoire.

Nous avons une petite structure qui nous demande d'être exigeants tant au niveau de l'organisation que dans la gestion administrative. Le centre de loisirs est agréé et financé par la



Caisse d'Allocations Familiales, agréé par la P.M.I., et subventionné par le Département. Des efforts financiers importants sont consentis par la municipalité.

L'organisation du recrutement des animateurs supplémentaires et la programmation des activités exigent que nous soyons informés du nombre d'enfants inscrits. Ce sont les raisons de notre demande d'anticipation des inscriptions au mois de juin.

Nous devons poursuivre notre travail de modernisation de nos méthodes de travail avec pour objectif de permettre à notre

équipe de gagner du temps afin de se concentrer sur sa mission première : accompagner et être au service des enfants qui lui sont confiés.

Le service Jeunesse vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année.

Nous vous donnons rendez-vous tous les mercredis et aux vacances d'hiver pour les vacanciers de notre zone.

Le centre sera fermé pendant les vacances de Noël.

*Marie-Paule Bellégo,
première adjointe*



La Biodiversité, une richesse patrimoniale de la commune

Le terme « biodiversité », formé de « bio » (du grec βίος / bíos, « vie ») et « diversité » fait référence à l'ensemble des êtres vivants végétaux et animaux et à leur variété.

La biodiversité désigne aussi les écosystèmes dans lesquels ces êtres évoluent, et qui sont le siège de leurs interactions. Ce concept est apparu dans les années 1980, avec l'idée que la biodiversité joue un rôle essentiel pour la persistance de la vie sur Terre, et que les activités humaines et leurs conséquences directes et indirectes la menacent, telles que la destruction, la dégradation et la fragmentation des habitats naturels, la pollution et le changement climatique anthropique. En France métropolitaine, on compte aujourd'hui 871 espèces figurant sur la liste rouge des espèces menacées de disparition, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature. La préservation de la biodiversité est donc un défi pour l'humanité, car elle permet d'assurer des processus nécessaires à la vie, tels que la pollinisation, la fertilisation naturelle des sols, la purification de l'eau ou la constitution de barrières protectrices contre les catastrophes naturelles.

L'Île-aux-Moines, du fait de son isolement insulaire relatif, a une distribution des espèces vivantes toute particulière et parfois remarquable, comme l'abondance de l'asphodèle d'Arrondeau bien connue ; la richesse de la biodiversité de notre île sera d'autant mieux appréciée des Îlois qu'on continuera à la repérer et la faire connaître. Dans le cadre



d'une initiative aujourd'hui conduite par l'Office Français de la Biodiversité, la commune a participé depuis le début de 2022, à l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), avec le soutien du Parc Naturel Régional (PNR) du golfe du Morbihan.

Cette initiative participative a pour objectifs de dresser l'inventaire des espèces, cartographier les habitats et d'analyser les actions à mettre en œuvre pour protéger, valoriser et améliorer la prise en compte de la biodiversité pour les partager avec les élus locaux, les associations et les habitants. Cette opération peut s'appuyer sur le fonds documentaire constitué de plus de 400 espèces répertoriées sur l'Île-aux-Moines, établi en grande

partie par Julien Leperlier, Garde du Littoral. L'ABC a organisé des animations sous forme de sorties sur le terrain, commentées par des spécialistes extérieurs, à la découverte des landes, de l'estran, à la recherche des hirondelles ou des plantes sauvages des murets. Des ateliers ont permis d'apprendre à fabriquer des nichoirs pour les oiseaux et de constituer un herbier par les enfants de l'école.

L'intérêt croissant des Îlois pour la biodiversité nous incite à prolonger de manière autonome ces animations au-delà de l'ABC qui se termine, en organisant de nouvelles animations. Deux opérations sont en cours : le recensement des chiroptères (chauves-souris) et la préservation de leurs habitats - une pipistrelle grosse comme le pouce est capable de chasser et d'ingurgiter 3000 moustiques en une seule nuit - et un atelier d'étude de l'estran menée par l'Université de Bretagne Occidentale. Cette dernière opération verra 5 étudiant(e)s arpenter nos côtes, pour cartographier les types d'habitats présents sur l'estran, continuer l'inventaire biologique initié par l'ABC et étudier les évolutions du paysage côtier et des pratiques, en recueillant auprès des anciens Îlois la mémoire de ces évolutions, dans le but de sensibiliser les élus et les habitants. L'étude se terminera par une exposition et une présentation orale ouvertes à tous, qui pourraient se prolonger par une exposition permanente installée le long d'un sentier côtier dans un lieu qui reste à identifier.

Pierre Sokoloff, Conseiller municipal



Camping du Vieux Moulin

Cette saison 2023 s'est achevée le 15 septembre dernier avec le sentiment d'avoir réalisé, malgré une météo capricieuse, du bon travail sur le terrain grâce à la dynamique équipe îloise composée de Charles, Isée et Xavier.

La satisfaction des clients est la meilleure récompense, les lodges, sibley et tentes classiques ont eu un bon taux d'occupation et un vif succès ainsi que les aménagements sur le site : barbecue, table de ping-pong, jeux pour enfants.

Toute notre attention se concentre désormais sur la préparation de la saison 2024.

Catherine le Roux, Conseillère municipale



RCSC, réserve communale de sécurité civile



Composée en ce moment de 8 membres, nous sommes placés sous l'autorité directe du maire avec comme mission la sauvegarde de la population.

Nous avons une spécificité insulaire, l'appui et l'assistance aux

sapeurs-pompiers volontaires dans le cadre de certaines interventions :

- pour l'incendie : acheminement et installation de matériel
- pour le brancardage
- pour l'acheminement de renforts extérieurs

Les membres sont titulaires du PSC1 de secourisme et participent aux manœuvres des sapeurs-pompiers pour se familiariser avec le matériel et les techniques.

À tour de rôle, chaque semaine, un membre a la responsabilité du téléphone d'astreinte ; lors d'un appel c'est la personne d'astreinte qui va gérer la coordination de la réserve.

La réserve a besoin de nouveaux membres, il suffit d'aller à la mairie et de remplir la fiche d'inscription.

Contact
Sylvaine Guichard
06 83 06 42 34

THRS, taxe d'habitation des résidences secondaires

Le 25 août 2023, un décret a étendu la liste des communes considérées en « zones tendues » en matière de logement pour les résidents permanents.

L'ensemble des îles du Ponant réunissent tous les critères pour bénéficier de ce classement : Aix, Yeu, Hoëdic, Houat, l'Île-aux-Moines, l'île d'Arz, les quatre communes de Belle-Île (Le Palais, Locmaria, Bangor, Sauzon), Groix, Sein, Molène, Ouessant, Batz, Bréhat. Tandis que dix autres communes de GMVA ont aussi rejoint cette liste. La Presse a largement titré sur l'augmentation de la taxe d'habitation rendue possible pour les résidences secondaires en annonçant un accroissement de 60 % de celle-ci. Des concertations ont été menées entre élus pour constater les pratiques de chaque commune et harmoniser leur politique. Avec un taux de part communale de 10.5 %, inchangé depuis des

années, l'Île-aux-Moines fait partie des quatre taux les plus faibles. La disposition adoptée par décret est en fait la possibilité, pour les conseils municipaux d'accroître la part communale de 60 %. Par un vote de 13 conseillers favorables, et un vote contre, le Conseil a voté le passage du taux communal à 16,8 %. Les prévisions de la direction générale des Finances publiques ont calculé que l'augmentation annuelle moyenne sera de 247 euros par contribuable, soit une moyenne de 20,58 € par mois. Comme l'ensemble des îles du Ponant, nous trouvons légitime de solliciter la solidarité insulaire des propriétaires de résidences secondaires pour aider les communes à développer le logement à l'année – seule condition d'un territoire vivant – et remercions chacun de le comprendre.

Philippe le Bérigot

Travaux

Fin de chantier pour l'adressage !

Vous avez peut-être aperçu leur fourgon vert déambuler dans les rues, ruelles, impasses et venelles de l'île.

Les salariés de l'entreprise ont été logés dans les nouveaux studios de la mairie et terminent leurs 6 semaines insulaires.

Il aura fallu :

- 5 jours de prise de vue des rues et maisons,
- un travail de placement des numéros et des plaques sur photo,
- 2 semaines pour poser les 140 plaques avec les noms,
- 3 semaines pour poser les 1 238 plaques avec les numéros.

Le 9 novembre, c'était leur dernier jour sur l'île. Quand on s'est donné rendez-vous, il s'avère que les 2 salariés posaient la plaque du cimetière. Ils m'ont dit « *on pourrait peut-être prendre la photo à un autre endroit, c'est un peu triste* ». Pour moi c'était l'endroit parfait, celui où reposent nos proches, aucune



autre adresse ne réunit autant d'îlois-es. Quand la plaque a été posée je n'ai pu m'empêcher de penser aux prochaines fois où nous passerons devant ce numéro pour rendre une petite visite ou dire au revoir.

C'est officiel, nous terminerons nos jours 23, rue Beg Moussir...
Alizée Burban, Conseillère municipale

Urbanisme

Permis de construire

N° dossier	Nom	Projet	Adresse terrain	Accordé le
23Y006	CGPA	Lotissements 5 maisons	Toulpry	30/06/2023
23Y007	Tranchant Gilles	Surélévation habitation	Port Miquel	16/05/2023
21Y012M01	BBX IAM	Modification ouvertures, accès et façades	Le Poulfanc	30/06/2023
20Y012M04	Burban Alizée	Clôture, Muret et Pergolas	Rue Er Meliner	16/05/2023
23Y001	Fallou Jean-Luc	Modification ouvertures, garage à bateaux, mutation garage en chambre	Rue du Dolmen	12/06/2023
23Y008	Caron Olivier	Extension maison et Abri de jardin	Kerscott	28/07/2023
23Y0013	Harit Pauline	Démolition et Création dépendance	Impasse Vignerone Larosa	09/10/2023
23Y0011	Surun Stanislas	Rénovation et extension d'une maison	Rue du Dolmen	14/09/2023

Déclaration préalable

N° dossier	Nom	Projet	Adresse terrain	Accordé le
23Y0015	Morbihan Habitat	Clôture	Vieux Moulin et Goureutch	17/05/2023
23Y0017	Morel Maxime et Barney Daniel	Rénovation maison et création appenti	Kerscot	07/07/2023
23Y0021	Le Huec Guenaël	Installation de panneaux photovoltaïques	Brouël	04/07/2023
23Y0022	Leclercq Didier	Clôture, Abri de jardin avec panneaux solaires	Rue de l'église	19/07/2023
23Y0019	Free mobile	Installation d'un relais téléphonique	ZA du Grégan	13/07/2023
23Y0023	Requillart Alexis	Modifications des ouvertures	Beg Moussir	06/07/2023
23Y0024	Signes Philippe	Modifications des ouvertures et terrasse	Mané rinville	25/07/2023
23Y0026	Laur Odile	Isolation extérieure	Le Trech	17/08/2023
23Y0036	Bathiat Jacques	Portail et clôture	Rue du Prado	04/09/2023
23Y0018	Luneau Olivier	Clôture	Brouelic	21/09/2023
23Y0034	Sarny Hélène	Rénovation maison et portail	Chemin de la Corniche	03/10/2023
23Y0029	Imbert Corentin	Création de 4 ouvertures de toit	Rue Er Meliner	09/10/2023
23Y0041	Thomas Jean-Yves	Portail et réhaussement des piliers	Route du Dolmen	10/10/2023
23Y0033	Guillevic Christian	Mur en pierre	Route de la pointe de Brouël	10/10/2023
23Y0027	Tanguy Michel	Création d'un châssis de toit	Rue du Naudeux	26/10/2023
23Y0040	François Pierre-Luc	Abattage de 4 pins	Rue de la Plage	03/10/2023
23Y0039	Landel Eric	Création d'un portillon	Place de la mairie	25/10/2023

APEL

Une école au rythme des saisons îloises

Vous étiez nombreux.ses à venir chanter et célébrer la fin de l'année scolaire avec les élèves de l'école Saint-Joseph, le 1^{er} juillet dernier.

Une estrade avait été montée pour l'occasion, et c'est en chœur et en liesse que nous avons repris des airs pour la plupart bien connus, que les petits îlois avaient répétés pendant des mois : mention spéciale pour les chansons *Sacré Charlemagne* et *La Tribu de Dana* ! Merci à Bénédicte, Camille et Lucie pour ce sacré spectacle en costumes de chevaliers, qui a ravi des enfants fiers et motivés et des spectateurs bluffés. Les festivités se sont poursuivies jusque tard dans la soirée et nous avons pu ensuite profiter de jeux en bois et goûter un succulent repas. Merci la cheffe ! 😊

Pour cette rentrée 2023, l'école Saint-Joseph accueille 18 élèves, ce qui permet à l'indispensable Lucie Gandon, la nouvelle maîtresse arrivée à la rentrée 2022, de continuer d'œuvrer auprès des plus petits et de rester en soutien de Bénédicte Fleury-Chatel. Nous souhaitons d'ailleurs la bienvenue à Aimy et Elynn Oliéro, Peïo Burban Le Bot en Petite Section et à Marthin Bellégo en Grande Section, qui viennent étoffer significativement l'effectif des maternelles !

L'école fourmille de projets. Les animations scolaires seront largement organisées sous le thème de l'année, les jeux olympiques et paralympiques. Comme l'explique Bénédicte Fleury-Châtel, la perspective des J.O. de Paris 2024 est l'occasion de proposer des temps de pédagogie sur l'olympisme, par la découverte d'activités sportives et à travers d'autres disciplines scolaires : Histoire, Géographie, Lecture, Mathématiques, Sciences, Découverte du monde...

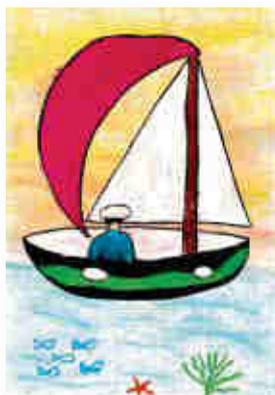


En attendant le passage de la flamme olympique à l'Île-aux-Moines, le 6 juin 2024, (l'école s'organise avec la municipalité afin d'associer les élèves à cet événement), nous avons démarré en fanfare le 27 octobre 2023, avec la soirée d'automne organisée par l'APEL. L'ambiance fut également au rendez-vous avec un mémorable spectacle de magie. Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver les dates des prochains événements organisés par l'APEL à la page Agenda de votre Gazette. Les fonds récoltés nous permettent de financer des activités pédagogiques, culturelles et du matériel scolaire pour les enfants. Ainsi, cette année, nous projetons d'investir dans du matériel sportif et dans l'aménagement de la cour de récré.

De plus, les enfants pourront également assister à des spectacles dans le cadre de la proposition de Vannes Agglomération « Déclat Mômes ». Ils ont déjà bénéficié de 8 séances de natation à Vanocéa. Les CM pourront profiter de séances de nautisme à Toulindac et de musique à l'école avec la découverte de la « Batucada » !

Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation et avons hâte de vous retrouver régulièrement lors de nos prochains événements.

Le agenda des marées 2024 est en vente !



Notre annuaire des marées sera en vente à partir de mi-décembre à l'Intermarché, au Petit Casino, au Cap Horn et sur les marchés de Noël. Venez vite vous le procurer !

Contact

Élodie Créquer, présidente
apelstjoseph56@gmail.com
<https://saintjosephiam.fr>



L'Îlot P'tits Mouss

Ah nos 3 ans !!!

La Maison d'Assistantes Maternelles se porte toujours bien.

Nos assistantes Élisabeth et Maïna s'occupent de nos petits bambins tout au long de l'année. Elles organisent différentes activités afin de développer les cinq sens et la motricité : peintures, bricolages, sorties à la plage afin d'appivoiser les crabes, pique-niques au bois de la Chèvre pour leurs futures soirées 😊...

Peïo est entré à l'école en septembre sans difficulté. Le fait que la MAM soit dans la même structure que l'école permet une transition douce pour les enfants.

Naël (fils de Mathilde et Acan) a fait son entrée à la MAM, Manna (fille d'Alizée et Maël) le retrouvera en janvier, ainsi que le deuxième enfant de Sandy et Stephan (surprise).

Nous nous associons toujours avec l'école sur les différents événements : le dîner d'automne et le loto qui aura lieu le dimanche 25 février à la salle polyvalente.

Le dîner de fin d'année de l'école samedi 6 juillet aura lieu sur la place du Marché. On vous y attend nombreux et nombreuses avec votre bonne humeur et votre âme d'enfant.

Nous nous rendons bien compte que nous avons de la chance d'avoir une structure comme celle-ci sur l'Île-aux-Moines. Que nos enfants puissent évoluer dans un si grand espace avec un jardin et une bonne qualité de garde n'est pas donné à tout le monde. C'est un travail de tous les jours pour maintenir cet équilibre afin que la MAM perdure dans le temps, mais de



voir nos enfants y aller et en sortir avec le sourire est la plus belle des récompenses.

Contact
Mathilde Vermynck, présidente
06 21 68 98 71

LALVI, Les Amis de Léon Vinet

Quelques mots sur LALVI



Grâce à vos adhésions, nous avons pu financer les sorties sur le marché cet été et l'achat d'un appareil pour les ateliers sensoriels.

Nous nous apprêtons à acquérir une enceinte munie d'un micro pour assurer, entre autres, nos karaokés à la résidence ! C'est un bon début ! Nous remercions les îlois-es qui nous ont spontanément

proposé de leur temps. Petit à petit, nous projetons de mettre en place des interventions régulières. Pour ceux que nous n'aurions pas encore contactés, veuillez nous excuser, ça ne saurait tarder.

Vous serez bien sûr tenus informés de nos progrès, par le biais de la Gazette et de la page Facebook de l'association. Vous pouvez évidemment toujours

adhérer à l'association (10 € l'année). Nous espérons vraiment pouvoir, grâce à cette association, continuer d'alimenter une dynamique d'échange et de joie au sein de la résidence Léon Vinet.

Contact
Charlotte Montoriol
06 84 00 25 34
lalvi56780@gmail.com

Easylang

Easylang, association lancée par Bernard Tattevin le 9 février 2009, fêtera ses 15 ans en 2024.

Nous avons repris nos séances au Rinville :

- Anglais animé par Christine Potts le mardi de 18 h à 19 h 30 (horaires d'hiver)
- Espagnol animé par Chantal Martin le jeudi de 18 h à 19 h 30

Merci à Christine, Chantal et Patrice Tattevin notre président de veiller bénévolement à la bonne ambiance de ces



2 groupes. N'hésitez pas à rejoindre les 9 « Students » le mardi ou les 5 « Estudiantes » le jeudi quelque que soit votre

niveau et votre âge ! Vous serez accueillis chaleureusement, joyeusement, et avec beaucoup de bienveillance. Vous pouvez participer à l'un des 2 groupes ou aux 2. Vous serez étonnés de vos progrès.

Contact
Patrice Tattevin, président
06 87 58 21 76
Christine Potts, professeure d'anglais
06 80 53 62 00

Comité des fêtes et des régates

Les événements de l'été 2023

Les deux temps forts de l'été ont joyeusement animé le bourg et le port.

Le 13 juillet, place du Marché, le bal des enfants a ouvert la soirée, animé par DJ Pat. S'en est suivi la descente aux lampions jusqu'au Lério pour admirer le feu d'artifice offert par la Mairie. La soirée s'est terminée par le bal des "plus grands". L'amicale des pompiers est venue pour la première fois nous prêter main forte. Elle a tenu l'une des deux buvettes installées sur la place, et sa participation est déjà programmée pour le bal de juillet 2024.

Pour la deuxième année, la fête de la mi-août s'est déroulée sur le port et le Comité des Fêtes a pu compter sur un grand nombre de bénévoles pour animer les jeux et tenir les buvettes. Dj Pat, malgré quelques gouttes de pluie, a tenu les platines à la satisfaction des petits et grands. Lampions et feu d'artifice ont enrichi la soirée. Les huîtres de Pierre Martin et les petits plats de Sophie de Kerno sont venus compléter l'offre de restauration du port.

Le programme 2023-2024

Une réunion de concertation avec les différentes associations de l'île organisant des manifestations a été initiée fin septembre par le Comité des Fêtes. Chacune des associations a pu annoncer son programme et un calendrier commun des festivités a été transmis à la Mairie pour publication sur le site.

Pour la fin de l'année 2023, le Comité des Fêtes a participé au lancement des illuminations de Noël organisé par la Mairie vendredi 8 décembre, en offrant spectacle et vin chaud aux



Îlois sur la place du Marché. Le Téléthon s'est déroulé le lendemain avec la participation des pompiers.

Pour le premier semestre 2024, les crêpes seront offertes à l'occasion du mardi-gras, le 13 février. La soirée de la Saint-Patrick est prévue le samedi 16 mars. En raison des heures de marée sur la grande plage, la fête de la Saint-Jean et de la Musique est programmée le samedi 29 juin.

Avec l'aide de l'association Passeurs de films, le Ciné-club a repris son activité depuis le dimanche 15 octobre et propose 11 séances jusqu'au 7 avril 2024. La soirée de clôture offerte par Passeurs de Films aux Îlois est

prévue le samedi 4 mai, sur la place du Marché, avec apéritif et dîner organisés par le Comité des Fêtes.

Les investissements en matériel

Le Comité des Fêtes poursuit son programme en investissant dans une remorque et des coffres pouvant regrouper tous les éléments du podium et faciliter le stockage et le transport.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles et associations qui lui ont permis de mener à bien le programme de l'année 2023. Il continuera à faire appel à toutes les bonnes volontés pour l'aider à remplir sa mission de partage de moments festifs et amicaux.

Contact

Sylvaine Guichard, présidente
06 83 06 42 34
<https://comitedesfetesiam.wixsite.com/comitedesfetesiam>

Izen'arts

L'art et le bien-être

Certaines de nos activités se pérennisent comme le yoga ou la guitare et nous en sommes ravis. Nous tentons également des nouveautés et avons encore pleins d'autres idées...

Activités mises en place dès la rentrée 2023 :

2 cours de yoga adulte, les samedis (hors vacances scolaires) : 9h30 - 11h puis 11h15 - 12h45.

2 cours de guitare adulte, 2 niveaux.

1 atelier théâtre de 4 jours a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint pour nos jeunes de 10-16 ans. Première étape découverte pour les participants.

Cours de couture : 2 cours de 3 heures, les vendredis et samedis après-midi, 1 semaine sur 2.



Activités que nous espérons à venir.

ADULTES

Stage de yoga en cours de planification sur une période de vacances en 2024.

Initiation aux massages pour ensuite partager en famille.

Atelier d'écriture.

ADOS

Atelier théâtre de janvier à juin 2024

avec un spectacle en fin d'année pour les 11-17 ans qui désirent découvrir ou approfondir cette activité.

Yoga pour les jeunes jusqu'à 14 ans si demande.

Ateliers d'écriture.

ENFANTS

Session de yoga.

Éveil musical pour les plus jeunes de 2 à 6 ans : 2 fois par mois, le mercredi, à partir de janvier. Enfin, nous ne désespérons pas de proposer à nouveau des cours de piano

pour enfants et adultes sous réserve de trouver un/une professeur(e) et un emplacement pour notre piano. N'hésitez pas à nous solliciter pour tout complément d'information ou

demande d'inscription. Belles fêtes de fin d'année 2023 et prenez soin de vous.

Contact

Marine Montoriol, présidente
06 82 66 55 58
izenarts56@gmail.com
Facebook : @Izenarts

Association Korollerien Izenah



Pendant la période estivale, le dimanche 6 août, il est de coutume pour notre groupe de participer à la fête de la mer à la Pointe du Trec'h.

Avec les jeunes danseurs nous avons apporté une belle ambiance à la manifestation. Le 25 septembre, une délégation a participé au festival *Les Insulaires* ! sur

l'île de Houat en défilant et en dansant avec les autres îles du Ponant. Enfin le 25 novembre notre spectacle de fin d'année – devenu « incontournable » ! – s'est inspiré de l'histoire des ports de Bretagne. Douarnenez par exemple où en 1924, dans les conserveries de sardines, les ouvrières « les Penn Sardine » travaillent durement pour un salaire de misère. Elles manifestent et obtiennent gain de cause. Une soirée conviviale a clôturé le tout. Bonnes fêtes de fin d'année à tous et belle année 2024.

Contact

Yanne Riguidel, présidente
06 88 77 52 93

Kin-ball

Nouvelle saison, nouveaux défis !

Le Kin-ball Club Îlois attaque sa 11^e saison !

Après un stage cet été d'une semaine à Saint-Brieuc avec les membres du staff de l'équipe de France pour 6 d'entre eux, les jeunes Îlois ont repris le chemin des parquets dans les championnats nationaux U17 et U13.

Les jeunes « Requins » viennent de finir 7^e et 9^e en U17 et 3^e en U13 (avec 2 jeunes filles débutantes de Baden) à l'Open de Vannes du 4 novembre, plutôt pas mal pour des équipes encore en rodage. Elles vont grappiller des places au fur et à mesure des compétitions, c'est certain.

Gros changements dans l'organisation du club à la suite de l'AG du club du 11 octobre 2023 :

Niveau sportif : Lupin Brunet et Xavier Bellégo sont les nouveaux coachs du club avec l'ouverture une semaine sur deux d'un entraînement supplémentaire le mercredi en plus du samedi.

Quelques jeunes feront aussi leurs premiers pas en championnat sénior (dès 15 ans) avec les équipes du club de Vannes.



Niveau administratif : Marine Montoriol et Édouard Brunet deviennent co-présidents, Morgane Guiragossian trésorière et Marie Talhouarne secrétaire. Armand Plessis reste manager le temps de la passation.

Une très belle saison 2023-2024 en perspective ! « IZENAH !!! »

Contact

Armand Plessis, manager KCI
06 07 84 99 52

Gymnastique féminine

1974-2024 l'association de gymnastique féminine de l'Île-aux-Moines est une belle quinquana qui réunit toutes générations autour d'Anne-Cécile.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour une, deux ou trois séances :

- Le lundi de 15h à 16h pour une gymnastique douce,
- Le mardi de 10h à 11h pour une gymnastique d'entretien et renforcement musculaire,
- Le mercredi de 18h à 19h pour une gymnastique dynamique et du fitness.



Nous serons ravies de toutes nous retrouver pour souffler les 50 bougies en janvier.

Contact
Marie-Anne Lemétais,
présidente
06 83 06 42 34

L'Association Pour un Sinago Îlois

Cours de godille

Sous l'égide de Daniel et de deux moniteurs chevronnés Jean-Luc et Olivier, la godille, nouvelle activité, a réuni une vingtaine d'élèves de 10 à 75 ans qui se sont initiés ou perfectionnés tout l'été sur les plates mises à disposition.

Point d'orgue de cette première saison, la course de godille du festival *Les Insulaires !*. L'équipe de l'Île-aux-Moines s'est fait remarquer. Galou arrive troisième, Pierre accède à la finale et Philéas termine septième sur seize.

Bravo à tous les trois. Nous espérons que le succès rencontré cette année par la godille incitera de nouveaux membres à venir nous rejoindre.

Le *Crialëis*

La saison a commencé par la Semaine du Golfe et s'est terminée mi-octobre. Six mois, trop vite passés, durant lesquels le *Crialëis* a effectué une quarantaine de sorties permettant à plus de 300 personnes de découvrir le Golfe. Le Sinago a participé à 3 autres manifestations nautiques : les Grandes Régates de Port-Na-valo avec une place de deuxième, les rendez-vous d'Ilur, rassemble-



ment de gréements traditionnels du Golfe, et enfin le championnat du monde des Sinagos la Gwask Kranked, remportée par le *Crialëis*. Trois chefs de bord et une douzaine d'équipiers se sont relayés pour que toutes ces sorties se déroulent dans une ambiance festive et conviviale. Le *Crialëis* a rejoint son mouillage d'hiver devant Charlemagne après un passage rapide au chantier du Guip pour changer une membrure haute et quelques travaux de peinture.

2024

Les cours de godille commencent mi-avril et nous organisons des compétitions pour les membres. Nous mettons en place des cours de matelotage.

Vous souhaitez apprendre à manœuvrer un gréement traditionnel, devenir équipier puis chef de bord.

Envoyez-nous un mail ou appelez-nous !

Contact
Gilles Cohen, président
06 70 07 08 42
contact@sinago-crialeis.bzh
www.sinago-crialeis.bzh

Escales Musicales

Vers trente ans

Les Escales musicales ont accru leur audience et se préparent à un anniversaire important.

2023 : un quintette, une voix, un pianiste, un ensemble vocal

Une saison vient de se terminer avec une très bonne participation globale à des concerts aux interprètes et œuvres variés. Déjà lors des répétitions, église ouverte, un public très nombreux est venu, s'est arrêté, s'est assis, a écouté avec une grande attention ces séances, où la recherche des meilleures interprétations par les musiciens s'accordait bien avec l'offre spirituel du lieu. Lorsque les enfants ont pris la suite pour assister aux pré-concerts, les musiciens ont tourné leur exécution comme un

dialogue invitant les enfants à y puiser de nouvelles émotions à partager. Les musiciens ont été touchés par l'attention, l'intérêt, la satisfaction exprimés par ces publics. Les concerts qui ont suivi ont flamboyé de cette perception, que l'assistance a renouvelée.

2024 : des musiciens et des formations pour fêter le passé et aller vers l'avenir

Tant d'années depuis le premier concert imaginé par Micheline Fromanger, tant de musiciens, d'ensembles ou de solistes venus nous offrir leur talent, tant de publics s'enthousiasmant, tant de fidélité de la part de nos adhérents, tant de soutien régulier de la part de la

Mairie, de Vannes Agglomération, et du Département, tant d'accueils bienveillants de la part de la paroisse, que notre association, à l'occasion de ses trente ans, souhaite remercier chacun, l'associer à cet anniversaire et donner une impulsion nouvelle à nos concerts pour mieux répondre aux attentes si multiples des Îlois et des îliens. Nous comptons sur les idées, les suggestions, les contributions de tous pour construire des programmes en harmonie avec les valeurs, les goûts, les aspirations que notre île engendre dans nos cœurs et nos esprits.

Contact

Hervé Gautier, président
06 08 89 94 95 ou 06 83 27 73 90
www.escalesmusicales.fr

AMPP Bourus

Des pommes à foison

De septembre à novembre l'association Bourus a organisé une récolte de pommes par semaine au verger de Penhap.

Ce n'était pas de trop face à la quantité de fruits à ramasser. Les collaborations ont été multiples. Merci à tous ceux qui sont venus nous rejoindre sous le soleil ou la pluie. Petit à petit les palox se sont remplis. Et la déambulation des pommes a débuté, chaque mardi sur les routes de l'île, chargées sur la barge, puis convoyées de Port-Blanc jusqu'à la Cidrerie du Golfe au Moustoir, avant le retour des bouteilles en sens inverse. C'est toute une logistique, avec de nombreux intervenants, merci à tous. Il y aura du jus de pomme en quantité à savourer toute l'année.

Vous pouvez vous en procurer soit en contactant l'association ou bien au Relais des Mousquetaires, à la boulangerie et parfois sur le marché. Il est sans additif, 100 % pur jus, et ni les pommes,



*Transformation
d'une partie du cidre
en vinaigre.*

ni les pommiers n'ont jamais été traités. L'abondance des fruits nous a aussi permis de remettre en service le grand pressoir du cromlec'h. C'est un des projets que nous avons depuis quelques années. Un consciencieux tartinage au beurre salé (merci Manu du chantier du Guip pour la technique) a permis le colmatage et la remise en eau du pressoir. Nous avons ainsi pu presser le

22 octobre environ 300 kg de pommes. C'est peu par rapport à la quantité de fruits produite par le verger mais ça représente beaucoup d'huile de coude. L'association est très heureuse de pouvoir perpétuer cette tradition sur l'île. Une partie du jus pressé a été offerte et consommée directement sur place, pour le plus grand plaisir de tous. Le reste va servir à la fabrication du cidre. Nous tenterons également cette année la transforma-

tion d'une partie du cidre en vinaigre. Pour la suite des projets, quand cette folle saison de production sera derrière nous, l'association prévoit cet hiver la taille de fruitiers, un atelier pour apprendre à greffer, et, pour l'arrivée du printemps, le retour et l'accueil des peintres de Couleurs de Bretagne. Nous vous souhaitons une belle fin d'année en espérant vous retrouver bientôt sur le marché de l'Île-aux-Moines.

Contact

Marine Brunet, présidente
verger.penhap@gmail.com
Facebook : @bourusampp

L'herbier de Kerscot

Sème, sème dans le jardin
Les petites graines, petites graines
Sème, sème dans le jardin
Sème, sème bien !



Si tu veux que ça pousse
Il n'suffit pas d'arroser
Pour que la terre soit douce
Il faudra bien désherber



Si tu veux que ça pousse
Il n'suffit pas de semer
Pour que la terre soit douce
Il faudra bien la ratisser



Et quand tu verras de terre
Sortir une fleur, un radis
Souviens-toi du petit air
Sur les graines qui nous dit



Si tu veux que ça pousse
Il n'suffit pas d'ratisser
Pour que la terre soit douce
Il faudra bien l'arroser



Sème, sème dans le jardin
Les petites graines, petites graines
Sème, sème dans le jardin
Sème, sème bien !



(d'après la chanson de Gilles Diss)

Nous avons eu la joie d'organiser une première surprise musicale avec une chorale îloise et des musiciens de tous horizons. Lors du festival *Les Insulaires !* à Houat, l'Herbier a contribué à animer le stand de l'Île-aux-Moines, avec la réalisation

sur place d'une mini-spirale d'aromatiques, des dégustations de tisanes et un partage de graines florales.

Contact
Odile Thiérart : 06 20 37 22 51
lherbierdekerscot@gmail.com
Site : www.lherbierdekerscot.fr
Instagram : lherbierdekerscot

Les Jardins Partagés du Caillou

Qui aurait cru qu'en Bretagne, sur une île, nous pouvions en pleine terre récolter des poivrons et des aubergines ?

Même si cette année a été plus douce et plus humide, le réchauffement global est bien là. Une résidente de l'EHPAD n'avait jamais vu un plant d'aubergine, et c'est avec une certaine joie qu'elle et d'autres résidents ont vu cette année sur la terrasse de l'établissement s'épanouir ces plants ainsi que des tomates, concombres et courgettes. Cette première expérience de petit potager à l'EHPAD a permis à certains résidents de garder un lien avec leurs anciennes habitudes de jardinier. Avec le concours du personnel, en particulier Éric le cuisinier, les légumes récoltés ont pu accompagner dans une moindre mesure les plats servis aux résidents. Nous continuerons donc en 2024 cette expérience en améliorant « la productivité » et la diversité.

Les enfants du centre de loisirs ont pu, à



plusieurs reprises, visiter le potager, et comme toujours, la star de leur attention, malgré la présence des tomates concombres et choux, reste la fraise !

Lors du festival *Les Insulaires !*, nous étions présents avec deux autres associations pour représenter l'Île-aux-Moines, le sujet étant la biodiversité. Fiers de pouvoir transmettre le message sur l'importance de préserver le savoir légumier, nous avons distribué gratuitement des semences d'anciennes variétés de légumes exclusivement récoltées dans notre potager. Gageons que ces petites graines nées sur notre caillou iront se reproduire dans d'autres contrées et ainsi continuer la chaîne de ces semences dites « Popula-

tion » qui au travers des siècles voyageaient dans les poches de tous les migrants.

Notre potager du Caillou est toujours ouvert à ceux qui veulent apprendre ou transmettre, nous soutenir dans ces différentes actions ou tout simplement partager le petit repas d'été avec force légumes du potager !

Contact

Véronique Pastout, présidente

06 21 73 53 58

lesjardinsducaillou@hotmail.com

ADSL, Association Les Amis du Sentier du Littoral

L'histoire du sentier littoral a été façonnée par des efforts collectifs et une collaboration remarquable entre des individus souhaitant la préservation de cet environnement côtier.

Denise Rivière est à l'origine de cette initiative : faire appliquer la loi littoral. Elle a tenu à reconnaître le soutien précieux de plusieurs personnes, notamment le maire Jean Pressard, monsieur Lessart de la DDE (direction départementale de l'équipement) et Alfred Osti (président de la fédération des randonnées pédestres). Elle a impulsé la création du sentier littoral avec une vision claire, pour offrir à la communauté un accès piéton à la côte.

Sentier littoral

Il ne faut pas confondre le sentier littoral et le sentier dit « douanier » qui existe le long des côtes, par suite de la coutume ou d'usages très anciens. Le sentier littoral nécessite une délibération du Conseil municipal demandant la Servitude de Passage des Piétons le long du Littoral (SPPL). Le Préfet reçoit ensuite le compte rendu de la délibération du conseil et transmet aux services compétents qui procèdent à l'établissement du tracé.

L'institution de la Servitude de Passage des Piétons le long du Littoral sur notre commune est approuvée par l'arrêté préfectoral du 7 mai 2004. Dans le cadre de ce projet, Denise Rivière a bénéficié du soutien de plusieurs acteurs clés, dont le maire, les services de la DDE et des bénévoles dévoués.

Kilomètre après kilomètre

Pendant trois années, de 2005 à 2008, les bénévoles ont coupé, taillé... pour mener à bien les 14 premiers kilomètres. En 2009, pour être sûre que les travaux continuent, Denise Rivière a créé l'association Les Amis Du Sentier du Littoral. Ainsi, 4 à 5 kilomètres ont été créés au Gazolven et au Trec'h.

En 2018 et 2019, la concrétisation du sentier littoral du Nioul et de Brouël sud a été une avancée très appréciée. Préparées depuis de longues années, ces portions ont souvent été retardées par la présence des Asphodèles d'Arrondeau à pointe du Nioul et par la zone humide à Brouël sud. La réalisation des



travaux a été faite par La DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) avec un financement du Conseil départemental.

Un sentier à finaliser

Malgré les défis actuels, l'espoir persiste pour achever les dernières portions du sentier littoral. L'association Les Amis Du Sentier du Littoral, fervente défenseuse de la finalisation du projet, insiste sur l'importance de ce projet tant pour les Îlois que pour les visiteurs de l'île. Le sentier littoral, qui peut être réalisé en une ou plusieurs étapes, est actuellement sous la responsabilité de la DDTM. Cette dernière se déclare prête à intervenir pour terminer le sentier côtier au Trec'h et à Brouël dès que le maire de l'Île-aux-Moines en formulera la demande. Lors de notre rencontre le 19 juillet avec le maire, nous avons souligné que les habitants se réjouissent des progrès déjà accomplis, disposant du tracé de la SPPL et des financements par le Département.

Si vous voulez adhérer à l'association, n'hésitez pas à nous contacter, l'adhésion est fixée à 5 euros.

Contact

Lénaïck Béven, présidente

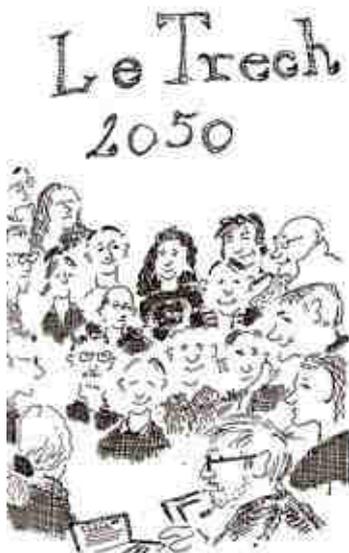
lamsentier@gmail.com

Le Trech 2050

Un nouveau souffle pour l'association Le Trech 2020 devenue Le Trech 2050

L'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 7 août 2023 a permis de faire évoluer le nom de notre association : « Le Trech 2020 » est ainsi devenu « Le Trech 2050 ». Nous espérons que ce nouveau nom sera le signe d'un dynamisme renouvelé pour les années à venir. Une assemblée générale ordinaire a suivi et a permis d'aborder les questions posées par les adhérents de l'association, anciens et nouveaux.

Le nettoyage de la côte ouest du Trech a eu lieu le vendredi 28 juillet (plus tôt que d'habitude pour des raisons de marée). Une fois de plus, les participants ont pu constater l'amélioration de la propreté de la côte, même si le nettoyage reste toujours utile. Un apéritif joyeux et ensoleillé, offert par l'association, a



permis à tous de se retrouver à la pointe du Trech dans une ambiance conviviale. La mise en valeur et la protection du

site de la pointe du Trech ainsi que le bien-être de ses résidents sont au centre des préoccupations de notre association. Nombreux sont les thèmes abordés, les actions à mener. L'association nouvellement renommée Le Trech 2050 a besoin de tous les habitants de la pointe du Trech pour être plus efficace, davantage à l'écoute de tous et pour proposer d'autres idées utiles à l'environnement ou à la communauté.

Pensez à adhérer nombreux !

Nous remercions Patrice Léger qui a participé à l'assemblée générale et en a saisi un moment dans ses carnets.

Contact
letrech2050@gmail.com

Association de Brouël

Comme à son habitude notre association a organisé une rencontre festive entre tous ses membres le 17 août 2023.

Au cours de l'après-midi, les participants ont organisé un chantier en associant un service de ramassage des déchets sur les plages de la pointe de Brouël pendant que d'autres animaient, pour les enfants, un atelier de décoration de silhouettes en bois des oiseaux que nous rencontrons sur notre île.

Notre après-midi s'est poursuivi par un concert de jazz, d'harmonica et de chants de marins.

Nous avons ensuite partagé un barbecue convivial et des desserts apportés par tous les participants.

Nous avons tenu la veille notre assemblée générale où nous avons décidé de nommer notre après-midi festif « Fête de Brouël » abandonnant ainsi le terme « pot de Brouël » plus adapté aux nouveaux arrivants qui souhaitent faire connaissance avec leurs voisins.

La participation très appréciée de Jacques Bathiat, maire adjoint représentant notre maire, en fin d'assemblée, a permis à chacun de poser des questions de vie quotidienne sur Brouël, relatives aux services dont la mairie a la charge.

Notre assemblée a entériné une évolution de notre bureau, Jérôme Cornuau transférant le service de trésorier à Vincent Léonard et reprenant la mission de secrétaire épaulé par Thierry Mautin comme secrétaire adjoint.

Nos orientations retenues sur 2024 sont :

- la démarche de proposition de solution alternative de transport associatif pour la gestion des mobilités sur l'île face aux



Silhouette d'oiseau du Golf décorée par les enfants lors de la fête de Brouël.

tensions autour de la pénurie de taxi,

- la rénovation de la route qui mène à la pointe de Brouël,
- et la poursuite de notre attention sur les politiques d'aménagement de la commune impactant Brouël.

Notre assemblée a aussi renouvelé au bureau son mandat pour associer le plus possible les résidents permanents à notre association.

Notre prochaine fête de Brouël se tiendra le 17 août 2024.

Contact
 Dominique Beaufrand, président
associationbrouel@gmail.com
www.associationbrouel.fr

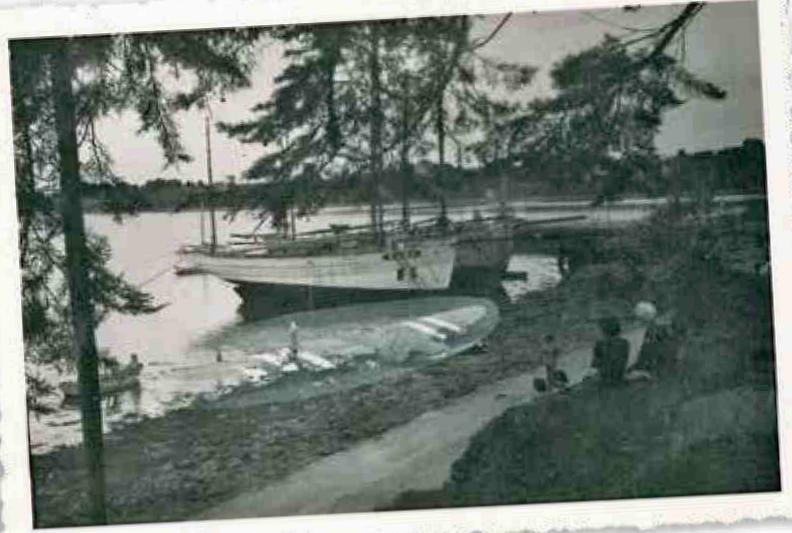
Le 80^{ème} anniversaire du crash du Mosquito de la RAF en rade du Lério

Le 14 août prochain, nous commémorerons le quatre-vingtième anniversaire de la mort de deux jeunes pilotes de la RAF dont le Mosquito s'est abîmé en mer entre Irus et la baie du Lério.

Depuis cet accident, la population îloise se recueille sur la tombe de ces deux hommes morts à 31 et 24 ans, à l'occasion de toutes les célébrations patriotiques et entretient le souvenir de ce tragique événement. Il ne reste que peu de concitoyens à conserver des souvenirs directs. Afin de compléter notre connaissance de ce qui s'est passé et de mieux identifier les protagonistes, nous avons entamé des recherches depuis avril 2022. Nous sommes aidés par une association "Air Mémorial" basée à l'aérodrome de Meucon et par Chloé Calligaris, qui nous a permis de retrouver Malcom, le fils du Lieutenant Pirrah ; il ne savait pas où reposait le corps de son papa. Nous imaginons son réconfort d'apprendre que depuis 80 ans, la population îloise n'a eu de cesse d'entretenir sa mémoire.

Malcom a 84 ans, un accident de santé lui a fait perdre une partie de sa mobilité, ce qui risque d'empêcher sa venue en août prochain. La disparition prématurée de son père aura empêché ce dernier d'être fier du parcours de son garçon. Malcom a été un champion hippique bien connu dans son pays, qu'il a représenté aux Jeux Olympiques de Séoul en 1988 ! Nous sommes en passe de retrouver les nièces du Sous-Lieutenant Cook, décédé sans enfant.

Nous célébrerons cette commémoration en deux temps. Le 8 mai, nous inaugurerons à l'intérieur d'une exposition consacrée à la libération aérienne du département, deux panneaux relatant les circonstances de l'accident. Nous espérons la présence d'une délégation de la RAF. Le 14 août au



matin, nous nous rassemblerons au port pour une gerbe à la mer, des allocutions et l'inauguration d'une stèle permanente commandée à Stéphane Dugied (gendre de Gérard Lethu et petit-fils de M. Delehayé) que nous poserons sur le port. Nous rappelons l'appel adressé à chacun : nous recherchons tout document, tout témoignage relatant cet événement, même les anecdotes nous intéressent... Une personne âgée de 3 ans à l'époque nous a rapporté le souvenir de sa réaction d'enfant transmise par ses parents...

Merci de réaliser ce travail de mémoire. Rien ne nous semble inintéressant ! Céline, à la bibliothèque, continuera à recueillir vos informations, vos documents, les souvenirs que vous en avez ou qui vous ont été transmis. C'est aujourd'hui que l'on peut enrichir notre mémoire collective.

Philippe Le Bérigot

Souvenirs de l'avion citerne

Dans mes jeunes années (?), avec mon cousin, nous « naviguions » dans les friches de notre propriété du moulin de Kergonan à bord d'une drôle d'embarcation en métal. Les ronces formaient les algues, les fougères la mer. Nous avançons en la faisant pivoter vers l'avant et progressions par saccades au gré des vagues de la nature. D'environ quarante centimètres d'épaisseur, il devait mesurer deux mètres de long et un mètre de large. Il était creux et léger, pourvu d'un robinet cassé. C'était notre bateau sur lequel nous avons effectué de nombreuses croisières dans le jardin, bien qu'il évoquât plutôt un réservoir en alliage léger !

Car il semble bien, en fait – nos parents le disaient – qu'il s'agissait d'un des réservoirs de l'avion anglais tombé dans l'anse du Lério en 1944. Je crois savoir que nous l'avions

récupéré pour servir de réservoir d'eau douce à l'époque où l'eau courante n'était pas encore arrivée sur l'île. Notre citerne n'était pas encore construite, et seul le puits permettait de puiser de l'eau claire dans la nappe phréatique.

J'ai plusieurs fois entendu mes parents évoquer l'accident qui coûta tragiquement la vie aux aviateurs. Ils parlaient d'un ronronnement de moteur dans le ciel survolant à plusieurs reprises l'île d'Irus. Puis ce bruit sourd fut suivi d'un silence alarmant... La carcasse de l'avion a été remorquée vers l'Île-aux-Moines, et échouée devant chez le père Labousse, près des thoniers qui étaient, à cette époque, désarmés sur la grève. C'est à cet endroit sans doute que notre « embarcation » avait terminé son vol ?

Daniel Gilles

Interroger les maisons anciennes de l'île

Nous marchons sur l'île en regardant les paysages, en discutant, peut-être perdus dans nos pensées, ou tout simplement en nous laissant porter par le rythme de nos pas sans penser à rien. Nous connaissons tellement bien l'île, ses chemins, son bourg et ses villages ! Et pourtant... Si on porte attention aux maisons de l'île, c'est un vrai jeu de piste que l'on peut mener : combien de maisons portent-elles une datation ? D'ailleurs, que penser de ces datations, que nous apprennent-elles sur la façon dont l'île a été habitée ? A-t-on bien repéré toutes les têtes sculptées ? D'ailleurs, d'où viennent-elles et que symbolisent-elles ? Cette maison qui semble ancienne l'est-elle vraiment ? Et cette autre, sur laquelle le regard

passé vite car son crépis et ses lucarnes sont modernes, est-elle vraiment récente ?

À regarder les maisons tout en marchant, on perçoit assez vite des ressemblances entre certaines d'entre elles, ou au contraire tel aspect, tel détail de construction intrigant. Observer les maisons, leur implantation les unes par rapport aux autres, conduit à se poser des questions : comment l'île s'est-elle organisée avant nous ? Comment ses habitants se sont-ils répartis dans les différents secteurs d'habitation ? Quelles maisons ont-ils construites, ou transformées ? Et quand l'ont-ils fait ?

Se promener, observer, écouter

Cette histoire n'est pas toujours simple à reconstituer, mais on peut tenter de le faire, justement en marchant sur l'île et en portant attention aux indices architecturaux qui se répètent ou diffèrent d'une maison à l'autre : un pignon à la maçonnerie ancienne bien apparente - ces murs de pierre sombres sans enduit -, une lucarne à l'aspect ancien - surmontée par exemple d'un crochet -, un escalier sur le côté - qui existe encore ou dont on voit encore la trace -, la taille des pierres entourant une porte ou une fenêtre...

Au fur et à mesure que le regard interroge les maisons, des réponses... et des questions émergent : cette date gravée sur le linteau de la porte, ou de la fenêtre, est à peu près la même que celle d'une autre maison ; se ressemblent-elles ? Sont-elles particulières à un endroit précis de l'île ? Ces maisons alignées, en appui par un pignon mitoyen les unes sur les autres et suivant la pente du terrain, signalent-elles un type d'habitat, une catégorie socio-professionnelle, une époque de construction ?...

Interroger les maisons, c'est bien évidemment interroger la vie de leurs habitants. L'île est riche de « voix anciennes », qui peuvent raconter une enfance d'avant la seconde guerre mondiale d'après leurs propres souvenirs, mais aussi d'avant la



Ferme du cromlec'h : la grange est de 1680, mais de quand date le bâtiment principal ?

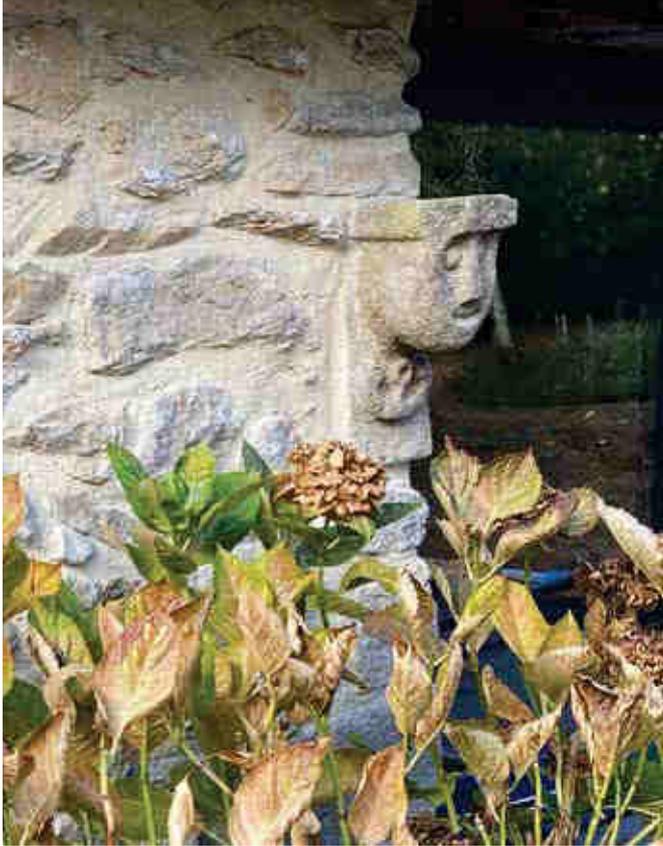
première guerre mondiale quand elles convoquent la mémoire de leurs parents et de leurs grands-parents. Il n'est pas difficile, en se mettant à l'écoute de ces voix, de recueillir des souvenirs assez précis de la vie remontant jusqu'en 1880 / 1890, et donc des modes d'habitat. Depuis plus d'un an, j'ai commencé cette observation des maisons anciennes, les maisons construites avant 1880, donc avant le développement des villas et hôtels balnéaires. J'ai beaucoup photographié. J'ai lu des ouvrages de référence concernant l'habitat en Bretagne et des ouvrages de vulgarisation consacrés à l'île, dans lesquels existent d'ailleurs des imprécisions. J'ai lu les deux volumes, *Naguère* et *Jadis*, publiés par l'association « Le

livre de l'Île » en 2008, qui ont recueilli et organisé les articles de l'ancienne Gazette, en ayant souvent le sentiment que « les îlois parlent aux îlois » : à propos d'une maison qui était à côté de celle d'untel et a été ensuite habitée par untel, quand on ignore où habitait l'un et l'autre, on a bien du mal à situer et à identifier la maison en question ! J'ai écouté les gens qui répondaient volontiers à mes questions, racontaient leur maison, me prêtaient des documents, me montraient des photos. Et je suis allée interroger des « voix anciennes » porteuses de la mémoire de l'île, mais aussi des gens des métiers de la construction et de la restauration des maisons.

Partager l'enquête

Je me suis lancée dans une enquête d'amateur sur les maisons, à commencer par la mienne, que je croyais forcément très bien connaître et sur laquelle j'ai beaucoup découvert. Cette enquête, je souhaite aujourd'hui la partager. Au cours de ma vie professionnelle, j'ai écrit des livres ; ce n'est pas ce qui m'intéresse aujourd'hui. Le but de cette enquête d'amateur est de donner à l'île une documentation si possible fiable, à disposition de ceux qui souhaiteront s'y intéresser.

Bien des habitants de l'île, natifs ou « importés », pourraient contribuer à cette recherche à la mesure de leurs moyens. Céline m'a permis d'accéder aux divers documents qu'elle a numérisés à la médiathèque (coupures de presse, papiers familiaux, mémoires universitaires, photos anciennes, ouvrages scannés) concernant le passé de l'île. J'ai de mon côté réalisé cinq entretiens avec des « voix anciennes » de l'île : en faisant raconter des souvenirs de la vie quotidienne, les personnes interrogées racontent aussi la façon dont telle et telle maison a été habitée, transformée, s'est transmise... Avec leur accord, une fois mis en forme et relus par elles, ces entretiens pourraient être conservés et participer à la préservation de la mémoire de l'île. D'autres



Un vrai jeu : trouver toutes les têtes sculptées de l'île.

entretiens sont à réaliser, car chacun peut livrer un petit bout (ou un grand !) de cette mémoire.

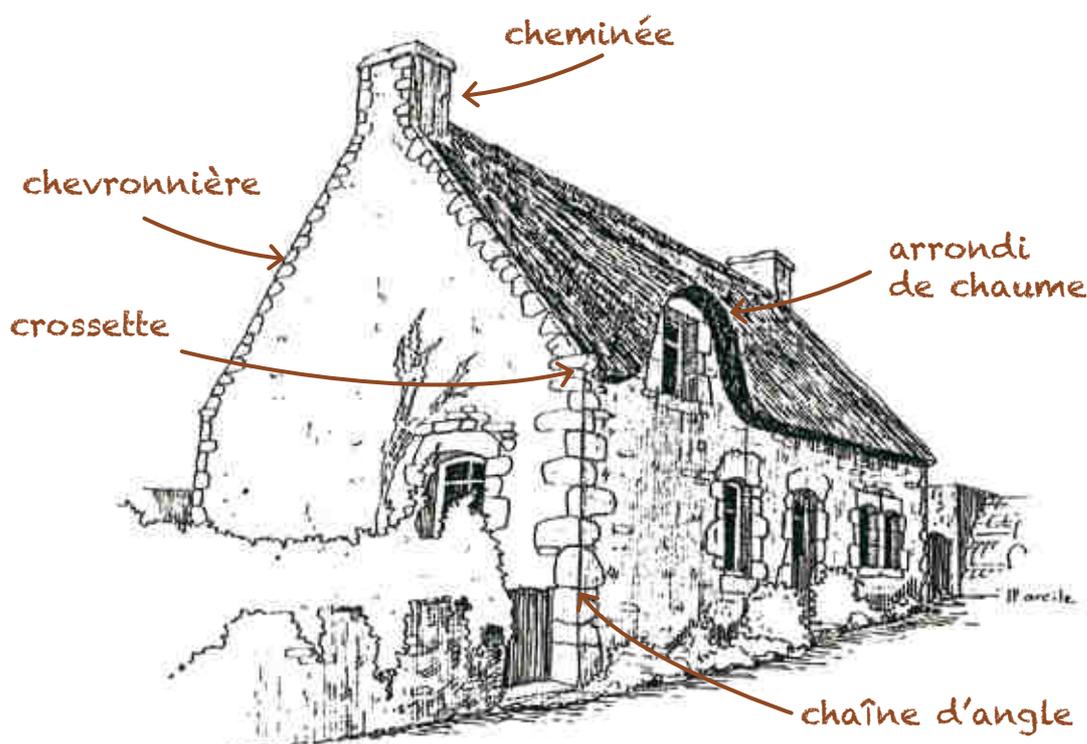
Pour observer les maisons, des connaissances techniques sont utiles, mais elles s'acquièrent aisément. Par exemple, les pierres qui soutiennent la toiture en bordure de chaque pignon forment la chevronnière. Le terme est rare, mais une fois expliqué par Dominique Robelet et illustré par deux ou trois photos de maisons de l'île, ou un des précieux dessins du livre de Jean-Pierre Arcile (qu'on m'a gentiment prêté), il aide à repérer un des détails techniques de construction qui signalent à coup sûr une maison ancienne. On peut ainsi repérer, dans un pignon transformé, les traces du passé : pierres de l'ancienne chevron-

nière prises dans la maçonnerie nouvelle, pierres de l'ancienne chaîne d'angle (les pierres disposées à l'angle entre le mur de façade et celui du pignon) désormais noyées dans un nouveau mur, et même crossettes (pierre du bas de la chevronnière) qui n'ont plus aucune fonction au milieu du mur où elles se trouvent perdues. Quelques maisons de l'île offrent de superbes exemples de ces indices du passé et permettent de comprendre comment elles se sont transformées avec le temps.

Comment participer ?

Il existe plusieurs façons de participer à cette enquête pour les personnes qui seraient intéressées. On pourrait ainsi :

- Partager des souvenirs concernant l'habitat lui-même et l'organisation de la vie quotidienne : c'est ainsi que Jeannine Éon m'a expliqué comment sa famille était installée dans les trois pièces d'habitation de la ferme Baranger, que Jeannine Cario m'a permis d'identifier les fermes du Rest et de Brouël et les fontaines proches de sa maison, qu'Hélène Tristant m'a raconté l'histoire de sa maison et ses souvenirs d'enfant entre Kergonan et la ferme Cario où elle allait chercher le lait, que Jocelyne Le Bérigot a pu éclairer un point de la construction de ma maison.
- Faire connaître des photos de famille, des tableaux ou des dessins d'amateur qui ont fixé l'apparence d'une maison, ou l'implantation d'une maison par rapport à celles qui l'entourent.
- Partager des connaissances tirées d'ouvrages de référence (histoire, sociologie, urbanisme...), des connaissances techniques (architecture, maçonnerie, couverture, arts décoratifs...), mais aussi des connaissances personnelles ; ainsi l'historien bien connu sur l'île Thierry Sarmant, en me parlant de l'enquête qu'il mène lui-même sur un village d'une autre région de France, m'a donné de précieuses indications sur le type d'observations à mener et de renseignements à collecter.
- Écouter les « voix » de l'île qui portent sa mémoire. J'ai interrogé les personnes que je connaissais, mais il existe sûrement d'autres



« voix » qui n'attendent que de raconter la vie des maisons et de leurs habitants, à condition que des contacts se nouent.

- Participer à cette enquête. Je me suis principalement intéressée jusqu'à présent aux maisons de Kergonan (où j'habite), de Kerscot (l'environnement immédiat de ma maison), au Rahic, à Kerno et à Penhap, lieux où la marche me conduit le plus souvent et que les histoires familiales que j'ai recueillies relient entre eux. J'ai profité pour ces lieux des informations, des souvenirs et de la documentation de gens que je connaissais ou que l'on m'a permis de connaître. Mais j'ai aussi photographié beaucoup de maisons ailleurs dans l'île, sans connaître leurs propriétaires donc sans pouvoir vérifier auprès d'eux une hypothèse sur l'histoire de leur maison, ni pouvoir photographier de près l'extérieur des maisons. Nouer des contacts permettra de mieux connaître et de conserver la mémoire de l'île.

Quelles formes donner aux résultats de cette enquête ?

Elles seront à inventer, si possible collectivement. On peut imaginer de petits documents d'aide à la découverte de l'île, sans bien évidemment baliser une « visite guidée » qui troublerait le calme de nos maisons discrètes. On peut envisager d'enrichir la documentation (textes et photographies) du musée du cromlec'h. Peut-être est-ce au sein de l'association CREPHI (Comité de recherche et d'étude sur la préhistoire

et l'histoire îloise) que cette enquête trouvera une forme de diffusion. Peut-être une simple documentation papier avec un recueil de photographies trouvera-t-elle sa place à la bibliothèque.

Pour le moment, quatre premières mises en forme de l'état actuel de l'enquête pourraient être présentées oralement et visuellement (avec un support Power Point) au cours de l'hiver : une sur ma propre maison située à Kergonan (pour comprendre comment on peut découvrir une maison qu'on croit connaître), une sur les fermes de l'île (celles qu'on voit, celles qu'on devine, celles qui ont disparu), une sur la ferme du cromlec'h (quelle authenticité ?), une sur les indices de restructuration des maisons anciennes.

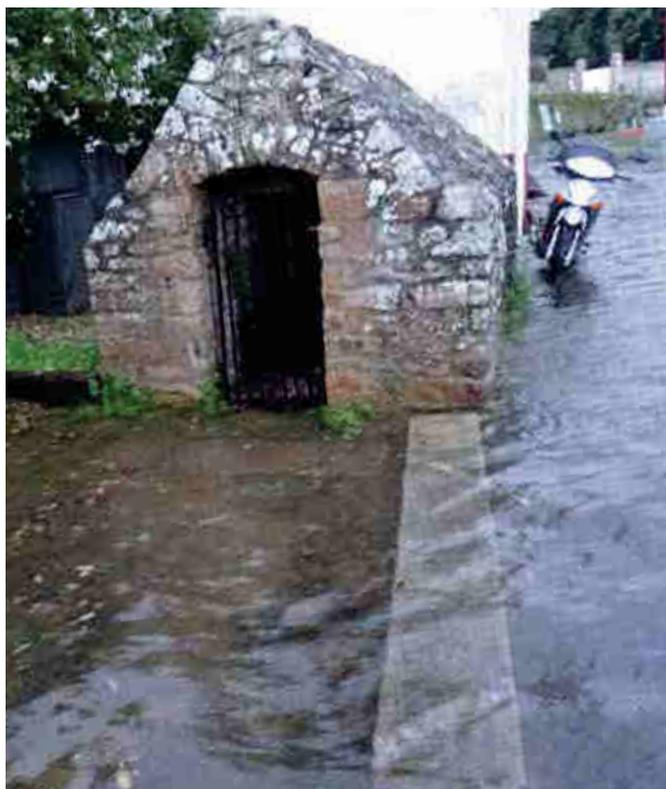
Les personnes intéressées par cette démarche pour faire connaître leur maison, des documents, pour participer à un entretien ou en réaliser, pour photographier et partager leurs observations... peuvent m'adresser un mail à l'adresse : jc.robinet@orange.fr.

*Anne Armand-Robinet
Kergonan*

Deux séances le 28 janvier, une à 14 h 30, l'autre à 17 h, salle du Rinville, permettront de commencer à partager photos, souvenirs, connaissances îloises...

VIE DE L'ÎLE

L'île innnnnondée



Au lendemain de l'inondation du port, le samedi 28 octobre au soir, la question fut posée aux plus anciens et aux natifs de l'île : « Avez-vous déjà vu ça ? ». La réponse fusait sans hésitation : « Jamais ! ».

On a pourtant entendu dire que par grande marée et fort surût, la mer avait déjà submergé la route du port à l'occasion de méchantes tempêtes hivernales. On se souvient par ailleurs qu'un chemin desservant Toulindac passait par le haut de la côte (il en reste une trace sur l'arrière de Charlemagne). Ce chemin en hauteur passait également derrière La Brise, devant San Francisco et derrière le Cap Horn. À partir de 1860, une voie sera mise en chantier pendant une vingtaine d'années au niveau de la mer, pour desservir la cale de Toulindac. Ceux qui débarquèrent tant bien que mal du passeur le samedi 28 octobre n'eurent évidemment plus le choix d'utiliser cet itinéraire disparu. Aux alentours de 19 heures (fin de flot à 18 h 30), la combine pour les piétons fut schématiquement la suivante : retirer ses chaussures et lier les lacets autour du cou, relever les revers de son pantalon, placer la valise sur la tête, et tenter de rejoindre le bourg.

La mer a pris son aise, s'étendant avec nonchalance sur les rives de l'estran. Elle a envahi les cales, les promontoires, les routes, la maison de « Violette » protégée par un mur devenu

invisible, les cabines de bain heureusement amarrées et ourlées de longues algues de goémon odorant. Sur l'anse du Lério transformée en fleuve du Jourdain, malgré l'humidité envahissante, les explorateurs marchaient sur les eaux à l'occasion d'un pèlerinage étrange. Ils se drapaient dans leur dignité, trop fiers de braver les intempéries. Le chemin qui surplombe le Petit Pont englouti fut transformé en balcon. Une foule de curieux en avait pris possession afin de jouir des circonstances orchestrées par Dame Nature. Il était alors impossible d'aller plus loin. Pour se rendre au bout du port, il fallait emprunter le chemin qui longe, de l'autre côté, la grande plage en plein vent, et se retrouver les pieds dans l'eau... face à l'île d'Irus, flottant sur une mer grise et moutonneuse.

Ce spectacle ahurissant fut un de ceux à laquelle l'Intelligence Artificielle n'aurait même pas osé penser ! La lune, artisanne des coefficients de marées (104) et le dieu Neptune, arbitre des forces du vent et de la pression barométrique, ont mis leurs efforts colossaux en commun. Le bilan fut sans appel : violemment poussé dans le « trou » par le vent atteignant la force 10, la mer a envahi l'ensemble du bassin du Golfe au-delà de la norme. Neuf cent mètres séparent Port-Navalo de la pointe de Kerpenhir. Par vives eaux, c'est déjà 400 000 millions de mètres cubes qui entrent à chaque marée dans le Golfe. Le port de l'Île-aux-Moines n'a pas échappé à la crue inévitable. Les îliens n'en croyaient pas leurs yeux. En rêve, évoquant les temps anciens, on peut imaginer qu'au ciel, Charlemagne (Marie Le Guen), Patrick Demigneux, et Jean-Marc Desmarest ont utilisé leurs connaissances des lieux et usé de leur influence auprès du Tout-Puissant pour s'opposer à la montée des eaux au cœur du bistrot. N'a-t-il pas porté autrefois le nom prémonitoire de « Café des Algues » !

Le Lério est chaque année, au 15 août, le théâtre d'un feu d'artifice multicolore et tonitruant qui enchante les cœurs en plein été. Par cette soirée maussade d'automne du 28 octobre, vu du haut des marches qui surplombent le Petit Pont rayé de la surface de l'eau, le décor a changé. Les spectateurs se souviendront longtemps d'avoir assisté, du même endroit que pour le feu d'artifice, à un nouvel acte dont la chorégraphie s'inspirait de l'histoire de « l'arche de Noé ».

Daniel Gilles



© Louis Marie Tattévin



La curieuse histoire du relais de la flamme olympique

L'Île-aux-Moines va avoir l'honneur de recevoir sur son territoire l'un des relais de la flamme olympique.

Relais sans aucun doute très bref (voir encadré) mais qui exalte à la fois les valeurs de l'olympisme et l'esprit de fraternité qui préside à cette chaîne humaine véhiculant la flamme depuis Olympie jusqu'à Paris.

Il nous a semblé intéressant de vous faire connaître non seulement l'histoire de ces jeux mais aussi celle de cette flamme olympique qui n'existait pas dans l'antiquité et l'histoire de ce relais olympique. Alors, même si cela nous réserve quelques surprises pas forcément agréables, descendons de l'Olympe !

De Théodose 1^{er} à Pierre de Coubertin

Organisés dans le but d'honorer le dieu Zeus, les jeux olympiques ont existé pendant 12 siècles, de 776 avant JC jusqu'en 394 après JC. Ils avaient lieu en Grèce, à Olympie, sur la côte ouest du Péloponnèse. Organisés tous les 4 ans, ils marquaient une trêve dans les guerres entre cités grecques et voyaient s'affronter dans quelques épreuves sportives, principalement la course à pied, des hommes libres venus de tout le monde grec. Les vainqueurs étaient de véritables héros recevant honneurs et cadeaux.

Sous l'influence d'un évêque qui voit dans tous les jeux un rite païen, ils seront interdits par l'empereur romain Théodose 1^{er} en 394, et c'est un Français, le baron Pierre de Coubertin, qui les remet au goût du jour 1 500 ans plus tard, en 1894.

Il faut se replacer dans le contexte de l'époque. Les Allemands ont gagné la guerre contre les Français en 1870, les Turcs vont étriller les Grecs en 1897 lors de la guerre dite de 30 jours. Les gouvernements se préoccupent alors de réformer l'éducation de la jeunesse en favorisant le sport afin d'avoir une jeunesse apte à se défendre.

Les femmes et les jeux

Dans l'Antiquité, les femmes n'ont le droit ni d'assister, ni de participer aux jeux, tout simplement sous peine de mort ! Toutefois une femme, Kallipateira, se déguise en homme pour prendre en mains l'entraînement de son fils. Découverte, elle est épargnée mais dorénavant, les entraîneurs doivent se présenter nus dans le stade, tout comme les athlètes.

Les jeux modernes, version de Coubertin – un sacré misogyne, soit dit en passant – n'autorisent pas non plus les femmes à concourir. En 1900, il y a 22 femmes pour 997 hommes. Ce n'est qu'en 1924 qu'elles feront une entrée un peu plus forte mais encore timide dans quelques disciplines dites « féminines » telles le croquet, le tennis et l'équitation. Et il faut attendre... 2012 pour qu'elles aient accès, au même titre que les hommes, à toutes les disciplines sportives. En 2016, aux jeux de Rio, elles sont 45 % de participantes et ce n'est qu'en 2024 à Paris qu'il y aura la parité. Mais certaines disciplines (foot, rugby) restent dominées par les hommes.



Dans l'esprit du baron de Coubertin, les jeux sont également un héritage des joutes chevaleresques médiévales, et il faut bien voir que les jeux nouvelle formule verront, à l'origine, s'affronter des amateurs éclairés cultivant l'esprit fair play prêt à l'aristocratie. Les athlètes sont alors issus des classes favorisées pouvant s'adonner à des sports comme l'escrime, le tennis ou encore l'équitation.

La flamme olympique, c'est une autre histoire

Dans les jeux antiques, il n'y avait pas de flamme olympique. Le feu sacré brûlait en permanence dans les sanctuaires en particulier à Olympie sur l'autel de l'Héraion, temple dédié à la déesse Héra. Son allumage était réalisé par un miroir parabolique, le skaphia, qui concentrait les rayons du soleil.

Le relais de la flamme olympique, tel que nous le connaissons, est à porter au crédit d'un officier allemand, Carl Diem, patron du Comité olympique du Reich, qui avait mené une longue campagne pour obtenir l'organisation des jeux en Allemagne. Pour être complet, il s'inspirait d'une autre flamme, qui avait brûlé durant les Jeux d'Amsterdam en 1928 mais il y ajouta le relais de la flamme.

Hitler et Goebbels, voulant en faire un instrument de propagande du 3^{ème} Reich demandèrent à la cinéaste Leni Reifensahl de tourner un film documentaire sur le parcours de la flamme entre Athènes et Berlin à l'occasion des jeux de 1936. Tout au long des 3 187 km du parcours, 3 321 athlètes, sélectionnés pour la pureté de leur race, se relayèrent pour porter la flamme d'Olympie jusqu'à Berlin, représentant l'incarnation de l'idéal antique d'Hitler et la vocation prométhéenne du régime nazi.

La course de la flamme olympique est donc bien une invention nazie, c'est pourquoi elle fut l'objet d'une très sérieuse controverse après-guerre : fallait-il perpétuer cette pratique qui ne repose sur aucun fondement historique ? La réponse fut positive. On préféra et on préfère encore regarder dans ce relais un symbole d'unité et de paix, porté par une chaîne humaine qui, le temps de cette course, oublie ses différences pour communiquer sur le fait que tous les hommes et les femmes de la terre sont frères et sœurs.

Jean Luc Poussier

Une Îloise avec des rêves de médailles

Prune Névo a commencé la planche à voile en 6^{ème} au collège d'Arradon en 2019.

En 2021, en suivant les J.O. à la télévision, elle décide de se lancer dans une démarche sportive tournée vers la compétition. En septembre, elle s'inscrit en compétition à Arradon, gagne en départementale, et dès la Toussaint participe à sa première grande régate. La saison suivante – en 2022 – elle

court les championnats de Bretagne et est sélectionnée pour les championnats de France.

En septembre, elle débute le foil et est sacrée championne de Bretagne (été 2023).

En août, elle participe aux championnats de France en foil et aussi aux championnats du monde en planche classique à Quiberon.

Aujourd'hui, à 15 ans, elle est inscrite en seconde sport étude au lycée Dupuy de Lôme à Lorient, entraînée par Rémi Orain. Une préparation physique en salle suit un déjeuner rapide.



Mercredi et vendredi après-midi de 14h à 18h30 son temps est libéré pour naviguer.

Le jeudi est consacré à une préparation physique approfondie avec footing et piscine.

Le week-end elle revient s'entraîner à Arradon bien sûr !

Quel travail intense dans des semaines bien occupées !

Tout ce travail pour viser les championnats de Bretagne et se positionner dans le top 10 aux championnats de France.

L'objectif de Prune est d'entrer dans le circuit des compétitions internationales de la série IQfoil. **Le championnat d'Europe aura lieu en France à Embrun la première ou deuxième semaine de juillet 2024 (notez le dans vos agendas !).**

Et ce parcours remarquable devrait lui permettre de viser les jeux olympiques dont la découverte à la télévision a décidé de sa vocation.

Mireille Dathanat



La flamme à l'Île-aux-Moines

Allumée le 16 avril 2024 sur le site d'Olympie en Grèce, la flamme des Jeux passera par l'Île-aux-Moines jeudi 6 juin entre 16h44 et 17h24.

Elle arrivera allumée et sera éteinte à la suite de son aventure insulaire pour poursuivre son parcours à Vannes.

L'accostage se fera cale de Toulindac et sera suivie d'un parcours terrestre de 900 mètres entre le bois d'Amour, la plage du Drehen et la cale du Grand Pont.

Les président-es des associations îloises se sont réunis-es pour savoir comment donner corps à cette journée.

À terre, les 18 enfants de l'école travaillent sur une chorégraphie, des chants et une présentation des activités artistiques réalisées au cours de l'année autour des JO.

Le passage de la flamme se poursuivra par un rassemblement festif des îlois-es autour d'un apéritif musical et d'un repas.

En mer, avec des coefficients de 86 et une marée haute à 19h32, nous aurons l'occasion d'admirer notre patrimoine maritime ; sinagot, plates et Guépard comptent bien faire l'animation sur la petite mer !

Quel nom pour ma rue ?

Petit rappel, une loi votée par le Parlement le 22 février 2022 impose désormais à toutes les villes et villages de moins de 2000 habitants de nommer et de numéroté les voies dans tous les hameaux et lieux-dits qui en sont dépourvus.

L'Île-aux-Moines a donc entrepris ce travail de bénédictin en donnant des noms à 123 rues, 38 lieux-dits et en répertoriant 1 181 maisons. Après le vote du Conseil municipal, au mois de mai, la société Enseignes et Lumières de Créancey (Côte-d'Or) a été mandatée pour poser les plaques de rues, puis cette même société a procédé à la pose des numéros sur les habitations. L'opération s'est achevée au cours de ce dernier trimestre de l'année.

À ce jour, il peut rester des interrogations sur les adressages et la manière dont les numéros ont été attribués. Deux sites internet et/ou la Mairie sont en mesure de répondre à vos questions. Pour consulter la carte des nouvelles rues, vous pouvez aller sur www.adresse.data.gouv.fr et taper Île-aux-Moines. Pour les démarches consistant à informer les organismes publics et privés de votre changement d'adresse (cartes grises,



impôts, caisse de retraite, fournisseurs d'énergie, pôle emploi, la poste etc.) il faut aller sur le site : www.service-public.fr puis sur la page : changement d'adresse en ligne.

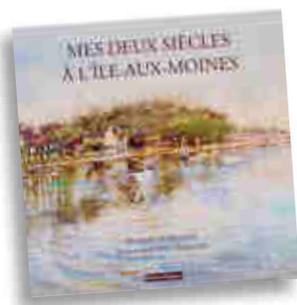
Enfin, nous vous proposerons dans un prochain numéro de la Gazette une cartographie des nouvelles dénominations des rues*.

Jean Luc Poussier

* Pour faire savoir, l'Île-aux-Moines a donné la priorité à la toponymie, c'est ainsi qu'on appelle la dénomination des lieux géographiques alors que l'odonymie consiste à donner des noms propres à des voies de communication.

Lectures insulaires

Mes deux siècles à l'Île-aux-Moines



De François de Beaulieu
 & Paul Perraudin
 Publié le 14 avril 2021
 par les éditions dialogues

Résumé de l'ouvrage

Longtemps, François de Beaulieu a passé toutes ses vacances à l'Île-aux-Moines,

dans le golfe du Morbihan. Entre sa quinzième et sa vingtième année, il a consacré tout son temps à visiter des dames âgées portant la coiffe, à partager le travail des derniers agriculteurs, à photographier les unes et les autres, à récupérer les vieilleries jetées aux ordures, à parcourir le cimetière, à s'imprégner des derniers échos de la société traditionnelle.

Cinquante ans plus tard, il parcourt l'île et retrouve les fantômes bienveillants de celles et ceux qui lui ont trans-

mis la longue mémoire des lieux. Il fait revivre les paysages disparus, les histoires oubliées, les drames et les fêtes, l'âme d'un petit monde étrange et familier.

Les œuvres de Paul Perraudin sont en parfait accord avec l'univers sensible évoqué dans le texte. En saisissant les lumières éphémères qui font vivre les paysages de l'île, il donne à voir leur fragilité et leur beauté magique.

Fiche auteur



François de Beaulieu est né en 1947 et il vit à Morlaix. Il a enseigné la littérature et la sociologie du collège à l'Université. Depuis 1967 il a publié plus de soixante-dix livres et plusieurs centaines d'articles sur le patrimoine naturel et culturel de la Bretagne.

Où le trouver ?

Dans toutes les bonnes librairies.

Carnet

Naissances

Ambre Delano, fille de Lisa Le Mauff et Gaël Delano, née le 3/07/23

Manna Burban Le Bot, fille d'Alizée Burban et Maël Le Bot, née le 29/09/23

Mariages

Camille Grimaldi et Julien Ullmo, le 8/07/23

Décès

Madeleine Delplace, née Boutry, décédée à Vannes le 22/06/23
 Marguerite Bonnet, née Dufaure, décédée à l'Île-aux-Moines le 8/08/23

Marie-Ange Mossion, née Mignen, décédée à l'Île aux Moines le 10/08/23

Philippe Billaud, décédé à Fréjus le 17/08/23

Léon Le Gurun, décédé à l'Île-aux-Moines le 20/09/23

Catherine Mathieu, décédée à la Teste de Buch le 19/10/23

Éliane Luco, décédée à Angers le 7/11/23

Retour sur le festival *Les Insulaires !* de Houat



« Il est prescrit pour les 22, 23 et 24 septembre une absence totale d'humidité, une brise très légère ainsi qu'un soleil éclatant... ».

Cet article tiré de l'arrêté officiel pris par la mairie de Houat en septembre dernier a tenu ses promesses : l'édition 2023 était ensoleillée.

Vendredi 22 septembre à 10h01 la 10^{ème} édition du festival ouvrait ses portes. Au programme : concerts, arts de rue, animations, marché des producteur-trices, débats, course de godille, tir à la corde... Et, surtout, beaucoup d'amitié entre les quelques 4500 à 5000 festivaliers et festivalières.

Cette année encore nous avons pu créer du lien entre insulaires. « *Notre festival devient de plus en plus une plateforme d'échanges, de débats et de solutions pour la sauvegarde de nos identités* », souligne Sylvie Groc, la présidente du festival. En effet, nous vivons les mêmes choses et faisons face à des problématiques communes, alors merci aux Houatais-es, aux bénévoles et aux organisateurs et organisatrices de nous avoir permis de nous retrouver !

Rendez-vous à l'île de Sein en septembre prochain !

Alizée Burban



La biodiversité à l'honneur au festival *Les Insulaires !*

Ce thème avait été choisi pour la composition des stands des Insulaires 2023. Celui de l'Île-aux-Moines comprenait des affiches montrant les activités des Jardins partagés du caillou, de l'Herbier de Kerscot, du verger de Bourus, et les cyanotypes réalisés par les enfants de l'école Saint-Joseph, des photographies de papillons remarquables présents sur l'Île-aux-Moines et un inventaire d'espèces animales et végétales de l'estran. Un jeu était proposé : en reconnaissant des espèces végétales invasives, on pouvait gagner des sachets de graines d'espèces florales ou comestibles à planter, ou du poivre récolté et produit localement, en fait des graines de maceron torrifiées. Le clou des animations a été la construction d'une mini-spirale aromatique, dont on voit ici les préparatifs.

Pierre Sokoloff

Conférence : « Le tourisme sur les îles »

Le tourisme dans les îles : oui, mais...

Dans le cadre du festival *Les Insulaires !*, les conférences-débats sont l'occasion de réfléchir ensemble sur les enjeux spécifiques auxquels sont confrontés les îliens dans les domaines humains, socio-économiques, environnementaux. En 2022, à l'Île-aux-Moines, l'accent avait été mis sur la question du logement particulièrement difficile à résoudre. À Houat, dans le cadre de la 10ème édition du Festival, il a été question du tourisme dans les îles : quelles difficultés, quelles solutions, quelles perspectives ? Vaste sujet.

Chaque année, la question du tourisme se pose avec davantage d'acuité et se trouve largement médiatisée. Les chiffres ne cessent de grimper. L'année 2020 a marqué une pause dans la fréquentation liée au phénomène de la Covid. Elle a été plus basse sur l'ensemble de l'année et concentrée en été. La courbe montante a ensuite repris ses droits. Avec leurs structures particulières, les îles, sont sensibles à la question du développement du tourisme. Leurs capacités d'accueil et leur fréquentation sont variables selon leur éloignement de la côte, leur taille, leur population. Leur attrait ne cesse de croître, attisé par le formidable outil internet permettant de recueillir rapidement de nombreux renseignements sur les lieux à visiter, et même de débusquer des lieux jusqu'alors « confidentiels ». Ce mouvement doit pouvoir être équilibré par des mesures de sauvegarde évitant les dérèglements. D'une certaine manière, ces morceaux de terre sont les miroirs grossissants de ce qui se passe « à terre ». Concilier la préservation de l'environnement tout en favorisant le développement économique et le bien-être social est complexe !

Après une prise de conscience renforcée par les faits au cours des dernières années, une première analyse des causes et conséquences du phénomène a été réalisée, puis des mesures ont été prises par les maires de certaines îles pour entretenir l'équilibre fragile. La question centrale est de faire en sorte que le passage des touristes, produisant une manne favorable à l'économie, ne déstructure pas le tissu économique préexistant. Face aux écono-

mies traditionnelles en déclin, le tourisme apparaît comme une activité indispensable, bien que les ressources générées ne soient pas partagées par l'ensemble de leurs habitants. Il faut alors faire en sorte que la capacité de charge écologique soit respectée, que la capacité d'accueil soit en adéquation avec les infrastructures existantes pour que l'arrivée des usagers puisse se faire agréablement, et en sécurité. Ces mesures ont pour but d'éviter la super, voire l'hyper-fréquentation dans des activités touristiques qui varient selon les îles. Des éléments les différencient, comme l'éloignement du continent et la fréquence des traversées. Mais également, des points communs existent dans chacune d'entre elles : la météo, la saisonnalité, la forte proportion de résidences secondaires. La présence de paysages remarquables protégés, d'actions culturelles, d'équipements sportifs comme le nautisme ou la randonnée, des services mis à la disposition des habitants pour leurs déplacements, voire des ressources en eau, sont également des facteurs guidant la politique du tourisme.

Ce mouvement doit pouvoir être équilibré par des mesures de sauvegarde évitant les dérèglements.

Au cours de cette conférence dirigée par Louis Brigand – assisté des maires de Groix, de Houat et de ses commerçants, ainsi que d'une représentante de Bretagne Vivante –, ont été rappelées quelques actions engagées avec les Régions en rapport avec cette question fondamentale de l'augmentation du tourisme dans les îles. Des mesures de restrictions concernant le nombre de « touristes » à la journée ont été prises à Bréhat pour la saison 2023. Elles seront analysées avant d'être éventuellement reconduites en 2024. La limitation de la fréquentation des « petites » îles de Porquerolles et Port Cros prise depuis plusieurs années donne satisfaction. La réservation pour la visite de la calanque de Sugiton à Marseille a été décidée en 2023. Un quota en Corse a été décrété pour les îles Lavezzi et la vallée de Restonica. Une multitude de réflexions sont aujourd'hui à l'ordre du jour dans les municipalités pour maîtriser le développement légitime du tourisme qui déferle, en particulier sur nos côtes. L'île de Houat a réalisé en 2023 une opération immobilière indirectement liée à cette question. La commune a fait l'acquisition de l'hôtel La Sirène qui était en vente. Les responsables de la Mairie ont en





effet souhaité rester maître de l'utilisation de ce bâtiment clef, et de le garder ouvert au moins dix mois par an, en l'adaptant à une clientèle plus locale. La convention signée répond à une autorisation temporaire d'occupation (AOT). Cette acquisition a été rendue possible grâce au soutien de l'État, des collectivités locales, du Département, de la Région et d'Auray Quiberon Terre atlantique (AQTA), pour un total d'un million d'euros de subventions. La commune a lancé un appel d'offre pour la gérance de cet établissement qui est désormais tenu par un enfant de l'île, fille de pêcheur, qui a souhaité revenir à Houat après plusieurs années passées à La Réunion.

Dans le livre « Îles, regards croisés sur l'insularité », Denis Palluel, maire d'Ouessant, livre ses impressions sur l'avenir des îles dans quelques pages intitulées : « Les îles dans 30 ans ». Afin de maîtriser leur destin, il donne des conseils aux Îliens : « elles (les îles) ne doivent pas devenir que des périphéries récréatives et doivent rester des centralités politiques... des lieux où l'on prend des décisions et engage des évolutions permettant de garder

un pouvoir décisionnaire, tout en coopérant entre elles. Et sur le plan économique, elles doivent renforcer le mouvement de production sur place, de biens ou de services, et pas simplement attendre le touriste à la belle saison... ». Dans le droit fil d'une politique de développement des métiers spécifiquement îliens, une étude datant de 1973, effectuée par le GPAH (Groupement des Pêcheurs Artisanaux Houatais), avait été abandonnée : celui de la « Ceinture bleue ». Elle est à nouveau d'actualité cinquante ans plus tard et consiste, dans un premier temps, à délimiter une zone de protection autour de Houat et Hoëdic d'environ un mille nautique. Seules les techniques de pêche à faible impact y seraient autorisées. Le but serait de maintenir sur les deux îles une activité économique tournée vers la mer et pourvoyeuse d'emplois locaux en mettant les ressources durables à portée de main. Et cette activité passerait par une gestion locale.

Daniel Gilles

Nota bene

Le CNRS (Centre National la Recherche Scientifique) et le CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales) définissent en 2023 le mot « Touriste » : L'activité d'une personne qui voyage pour son agrément, visite une région, un pays, pour satisfaire sa curiosité, son goût de l'aventure et de la découverte, son désir d'enrichir son expérience et sa culture.

Nombre de passagers par an en 2019 (aucune statistique fiable n'existe sur ces données. Ces chiffres estimatifs ont été

recueillis auprès des Cie Maritimes, ainsi que de la taxe Barnier) :

Les plus :

Île-aux-Moines : 642 000 passagers

Aix : 579 000

Yeu : 455 000

Belle-Île : 425 000

Les Moins :

Molène : 24 000

Hoëdic : 25 000

Houat : 43 000

Cet article se fait l'écho des propos recueil-

lis à la conférence-débats « Le tourisme sur les îles » du samedi 23 septembre dans le cadre du Festival des Îles du Ponant à Houat et dirigée par Louis Brigand.

- Louis Brigand, Professeur Émérite de géographie - UBO (Université de Brest).

- Ingrid Peuziat, maîtresse de conférences - UBO.

- Frédérique Le Goff, commerçante à Groix, Philippe Le Fur, maire de Houat, Olivier Carré, maire de Groix, Marine Leicher de Bretagne Vivante.

Haut-Atlas septembre 2023

9 septembre 2023. J'étais au Maroc, dans le Haut-Atlas, avec trois amis que je guidais dans cette belle région berbère, précisément près du Toubkal, sommet de cette chaîne montagneuse (4 167 m).

Nous avons passé le col Tizi n'Aguelzim, à 3 547 m, et étions descendus vers le refuge Nelter à 3 250 m, au pied du Toubkal, un refuge aux murs de granit, assez grand pour accueillir une cinquantaine de personnes. Soupe de montagne, tajine de poulet-carottes-aubergines-olives, et au lit, en dortoir.

23h30, réveil en sursaut. Nos voisines de chambrée, des petites anglaises, sortent précipitamment en hurlant. Leurs cris ne couvrent pas un immense bruit extérieur, des coups sourds d'une intensité inimaginable, comme si la montagne éclatait, explosait, se désagrégeait. Malgré ses murs de granit, le refuge bouge, vacille, résiste. Tout le monde est sorti. Nuit noire et inquiétude maximale. On apprend très vite, grâce aux portables tous allumés, qu'il s'agit d'un tremblement de terre dont l'épicentre est dans une vallée voisine, sur la route de Asni au col du Tizi n'Test, d'une force de 6,8...

Enroulés dans des couvertures et sur des matelas sortis dans la précipitation, la nuit s'annonce longue et glaciale, à 3 250 m. Au lever du jour, nous découvrons des coulées de pierres, rochers, dessinant des traces blanches jusqu'au refuge...

Tout le monde descend vers Imlil, à 2 heures de marche. Le chemin est encombré de blocs de pierre détachés de la montagne.

À Imlil, le petit « Chamonix » du Haut-Atlas, tout est fermé. Ville morte. Pas de courant. La route qui va vers Asni et Marrakech est impraticable. Nous passons la nuit chez Aziz, qui tient « l'auberge la vallée », mais nous dormons dehors, à la belle étoile... Des secousses se font à nouveau sentir. Nous avons appris que beaucoup de villages, dont les maisons étaient faites en pisé, n'ont pas résisté, ensevelissant des centaines de personnes. On parle de 600 morts dans la vallée voisine, et de 3 000 morts dans l'ensemble de la région.



Le lendemain matin, alors qu'une nouvelle secousse se produit à 9h, nous réussissons à atteindre Asni, durement touchée, et Tahanaoute, petite bourgade où m'accueille mon ami Mohamed Nedali, professeur de français à la retraite et écrivain. Comment a-t-il vécu ce séisme ? « C'est comme si un monstre s'était saisi de la maison, et s'était mis à la secouer avec toute la force de ses bras et dans tous les sens. Et cela a duré une dizaine de secondes. Une terrible épreuve », écrit-il.

Tout de suite, une formidable solidarité marocaine s'est constituée. Les marocains se sont mobilisés pour porter secours aux centaines de victimes, organiser des collectes de sang. Un formidable élan de fraternité, où l'on a vu

arriver des dizaines de camions remplis de tentes, vêtements, nourriture.

Des pleurs, des cris, mais aussi une acceptation de ce destin, le « Mektoub ». « C'était écrit »...

Populations qui étaient déjà oubliées, délaissées, sinistrées, enclavées, aux marges de la modernisation marocaine, dont on tentait d'oublier jusqu'à l'existence.

À mon retour en Bretagne, j'ai monté une petite cagnotte, et les 1 500 euros que j'ai récoltés ont été envoyés aussitôt à un village que je connais bien, Imsker, ce qui leur a permis d'acheter très vite des matériaux de construction. L'hiver est là, dans cette haute montagne. Pas de temps à perdre. Inch 'Allah.

Nono

Salle annexe et studios

Un grand bravo pour les travaux de la salle annexe et des studios qui sont beaux et fonctionnels !

Toilettes publiques

Merci d'avoir installé, là où c'était possible, des toilettes publiques. Merci de les entretenir aussi bien et merci aux touristes de respecter ce travail en laissant ces lieux propres en sortant pour le confort de tous.

Travaux rue du Prado

Juste pour vous signaler qu'il y a des trous et gravillons en bas de la rue du Prado. Peut-être à réparer car les accidents sont fréquents à cet endroit.

Les trous ont été provisoirement rebouchés par les services techniques de la commune. Cependant ils se reformeront car cette rue est l'objet d'un passage intense des artisans de l'île et de leurs différents engins. Chaque année nous investissons plusieurs centaines de milliers d'euros dans la réfection de nos routes et nous ne pouvons faire plus. Le bas de la rue du Prado sera intégré dans un prochain programme de travaux routiers en 2024 ou en 2025.

Chats sauvages

Une campagne de stérilisation est-elle prévue sur l'île cet hiver ?

Oui. Une campagne de stérilisation sera mise en place au 1^{er} semestre 2024.

Bardages poubelles

Serait-il possible de barder les poubelles au carrefour situé à l'extrémité sud de la rue du Presbytère s'il vous plaît ?

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) qui assure le ramassage des déchets n'est pas favorable au bardage qui complique le travail des éboueurs. Nous allons cependant étudier la possibilité avec eux.

Déchetterie verte

Nous nous sommes présentés à la déchetterie verte sur les horaires d'ouverture, mais elle était fermée. Qu'en est-il ? Y a-t'il eu des modifications ?

Le "trou" de Penhap n'est pas un terrain officiellement dédié aux déchets, même si dans les faits il l'est depuis des années. Le traitement des déchets verts est aussi une compétence de GMVA. Le brûlage des déchets qui était pratiqué jusqu'en 2020 nous a été explicitement interdit par le sous-préfet de Vannes. David Robo, président de GMVA, nous a assuré fin 2020 que l'agglomération prendrait ses responsabilités, et a fait enclencher une étude pour créer une nouvelle déchetterie sur l'île. Celle-ci est en cours et a pris du retard.

Désormais Penhap est ouvert en permanence malgré une réticence de GMVA. Nous avons dû rétablir les horaires provisoirement car des dépôts massifs et non autorisés avaient été effectués. Ces comportements sont des incivilités, et malheureusement le personnel a eu du mal à tenir les horaires d'ouverture. Le problème est désormais réglé par l'ouverture permanente. Mais il est important de noter que si les incivilités se renouvellent il nous faudra agir à nouveau.

Donc merci de respecter les quelques règles importantes : respect des zones de dépôts (tonte + feuillage, branches + tailles de haie), respect d'un diamètre maximum de 15 cm pour branches et troncs, pas de dépôts à l'entrée de la déchetterie et UNIQUEMENT des végétaux.

Sacs à crottes

Absence de sacs à crottes et pas d'espace pour permettre aux chiens de faire leurs besoins sur l'île. Certaines îles alentours, Hœdic, Houat, Belle-Île, sont équipées. Serait-il possible de le faire à l'Île-aux-Moines ?

Malheureusement les sacs à crottes qui étaient en distribution libre étaient vidés très rapidement, notamment par des enfants qui s'amusaient à les dérouler et par des personnes qui en faisaient provision. Cependant de nombreux habitants de l'île, comme ils achètent leurs sacs poubelles, achètent les sacs à crottes dans le commerce. Le plaisir d'avoir un chien entraîne également des responsabilités. Doivent-elles incomber à la collectivité ? C'est un débat. En tout état de cause, ne pas ramasser les crottes de votre chien est une infraction.

Nous n'avons pas pu répondre à toutes vos suggestions. Pensez à regarder votre prochaine Gazette !



Les pages qui suivent comportent le compte rendu des Conseils municipaux tenus à la mairie de l'Île-aux-Moines par le maire et les membres du Conseil municipal.

Séance du 19 juin 2023

Présents : Philippe Le Bérigot, Marie-Paule Bellégo, Philippe Morvant, Jacques Bathiat, Olivier Cario, Catherine Le Roux, Maryse Cohen, Ronan Créquer, Edouard Brunet, Pierre Sokoloff.

Absents excusés : Alizée Burban, Christophe Tattevin a donné pouvoir à Philippe Le Bérigot, Régis Talhouarne a donné pouvoir à Edouard Brunet, Mathilde Daniel a donné pouvoir à Marie-Paule Bellégo.

Secrétaire de séance : Maryse Cohen.

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu du dernier conseil en date du 9 juin 2023.

Les salles du Prado : phase 2 du concours de Maîtrise d'œuvre

Le programme surfacique est fixé à 554 m² de surface de plancher à créer, l'enveloppe financière prévisionnelle toutes dépenses confondues de ce projet a un montant de 2 573 935 € HT (3 080 232 € TTC), valeur septembre 2025. Le planning a pour objectif une livraison prévisionnelle fin juillet 2025.

La délibération du Conseil municipal du 30 juin 2022 attribue le Contrat de mandat de Maîtrise d'Ouvrage à Bretagne Sud Habitat, devenu Morbihan Habitat. Le Conseil municipal du 27 février 2023 a acté le choix du jury de concours lors de sa première réunion du 16 février 2023, et retenu les 3 équipes amenées à concourir : SET Architectes, BRA et Studio 02 Architecture.

Les trois projets ont été déposés anonymement auprès du mandataire Morbihan Habitat et analysés par lui. Ces analyses ont permis d'amender la présentation des projets faite lors de la seconde réunion du jury le 12 juin 2023.

Le jury de concours lors de cette réunion a jugé les projets présentés. Un extrait des avis motivés du jury est repris ci-dessous.

- Le projet C est jugé très intéressant et présente une organisation des locaux simple, lisible et fonctionnelle qui respecte le programme de la maîtrise d'ouvrage.
- Le projet L est très peu compact avec une emprise au sol de 627 m². L'organisation des locaux est inutilement complexifiée et ne respecte pas le programme de la maîtrise d'ouvrage sur de nombreux points.
- Le projet N s'est engagé sur un choix architectural générateur de très nombreuses contraintes fonctionnelles. Le projet proposé ne répond pas au programme attendu. À l'issue de cette réunion, le jury a désigné par vote à l'unanimité le projet C au rang 1. Le jury estime que les 3 candidats ont remis une prestation conforme au règlement de concours et peuvent donc recevoir une prime d'un montant de 7 100 € hors taxe, comme prévu dans le même règlement.

Après avoir levé l'anonymat des offres par voie d'huissier et au vu du PV du jury, le Conseil municipal autorise le versement de la prime de participation au concours aux 3 candidats comme prévu dans le règlement de concours à hauteur de 7100 € HT. La rémunération du contrat de maîtrise d'œuvre tiendra compte de la prime retenue par le lauréat. Il désigne le candidat C, Studio 02 Architectes, mandataire du Groupement, comme lauréat du concours et autorise le lancement de la négociation du marché avec le même lauréat.

Contrat de partenariat avec Morbihan Énergies pour le pilotage de l'éclairage public au service des réseaux électriques en cas d'alertes « Ecowatt »

La commune de l'Île-aux-Moines est engagée sur son territoire en faveur du développement durable, en mettant notamment en œuvre des actions de proximité de consommation responsable de l'électricité en matière d'éclairage public (extinction partielle de l'éclairage public nocturne dans certains secteurs géographiques de la commune). La commune a transféré la compétence « travaux et maintenance de l'éclairage public » à Morbihan Énergies.

Dans un contexte de crise énergétique, la volonté de développer encore davantage une consommation responsable de l'électricité en matière d'éclairage public constitue un objectif conjoint et affirmé par la commune de l'Île aux Moines et Morbihan Énergies. Face à l'appel général à la sobriété énergétique, Morbihan Énergies et la commune souhaitent ainsi expérimenter un nouveau dispositif éco-geste en matière d'éclairage public en se basant sur l'outil Ecowatt et les dispositifs de pilotage de l'éclairage public.

D'une part, le dispositif citoyen dit Ecowatt, porté par RTE et l'ADEME, alerte les consommateurs, avec des signaux clairs (de vert à rouge), lors de pics de

consommation en période hivernale (www.monecowatt.fr). Il recommande à chaque personne morale ou physique inscrite dans ce dispositif de réduire (voir arrêter) ses consommations afin de réduire les risques de coupure d'électricité en période hivernale. À ce titre, les communes et établissements publics peuvent notamment être appelés à éteindre leur éclairage public pendant la période de « crise ».

D'autre part, Morbihan Énergies est propriétaire de dispositifs de pilotage de l'éclairage public. Pour mémoire, Morbihan Énergies encourage l'instrumentation de l'éclairage public (commandes connectées) afin d'être autonome dans la programmation de l'éclairage public, la commune étudie la pose d'horloges connectées dans 12 armoires ; de pouvoir répondre très rapidement aux sollicitations de limitation des consommations d'énergies en cas de fortes demandes et de réseau sous haute tension (production inférieure à l'énergie demandée).

L'ambition de Morbihan Énergies est de déployer ses dispositifs de pilotage de l'éclairage public sur les communes et EPCI à fiscalité propre qui accepteront de donner mandat à Morbihan Énergies en cas d'alerte rouge Ecowatt pour l'extinction ou l'abaissement de l'éclairage public associé.

Un modèle de contrat-type ci-après annexé définit les conditions et modalités encadrant ce partenariat et les droits et obligations de Morbihan Énergies et de la commune partenaire.

Le Conseil municipal approuve le partenariat de la commune de l'Île aux Moines avec Morbihan Énergies pour le pilotage de l'éclairage public au service des réseaux électriques en cas d'alerte « Ecowatt », autorise le maire à signer le contrat ci-après annexé de partenariat avec Morbihan Énergies pour le pilotage de l'éclairage public au service des réseaux électriques en cas d'alerte « Ecowatt » ainsi que tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Adhésion au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement - Cotisation 2023

Le maire propose d'adhérer au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Morbihan. La cotisation pour 2023 s'élève à 206,91 € soit 0,33 € par habitant.

Le Conseil municipal approuve l'adhésion et la cotisation au CAUE pour l'année 2023.

La séance est levée à 19h20

Séance du 11 juillet 2023

Présents : Philippe Le Bérigot, Marie-Paule Bellégo, Jacques Bathiat, Maryse Cohen,

Alizée Burban, Ronan Créquer, Mathilde Daniel, Pierre Sokoloff, Christophe Tattevin

Absents excusés : Olivier Cario, Philippe Morvant a donné pouvoir à Philippe Le

Bérigot, Régis Talhouarne a donné pouvoir à Marie-Paule Bellégo, Edouard Brunet a

donné pouvoir à Ronan Créquer, Catherine Le Roux a donné pouvoir à Jacques Bathiat

Secrétaire de séance : Maryse Cohen

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 19 juin 2023.

Les salles du Prado : phase 3 du concours de maîtrise d'œuvre

Le Conseil municipal prend acte du résultat de la négociation et de la désignation comme équipe de maîtrise d'œuvre lauréate du concours l'équipe mandatée par Studio 02 Architecture, attribue en conséquence le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle des fêtes et l'amélioration de la salle de sports existante avec un espace d'accueil mutualisé « Les salles du Prado » à l'équipe suivante :

Studio 02 Architecture (mandataire) : 158 800 € HT

BET Structure - Ouest structures : 11 010 € HT

BET Fluides - BECOME 56 : 47 740 € HT

BET Acoustique - Yves Hernot : 10 282 € HT

Économiste - CDLP : 40 377 € HT

BET VRD - 2LM : 10 083 € HT

Pour un montant total du forfait provisoire de rémunération de 278 292 € HT pour une mission complète au sens de la loi MOP complétée par les éléments des missions complémentaires retenus.

Il autorise Morbihan Habitat à signer au nom et pour le compte de la commune le marché de Maîtrise d'œuvre et le maire à déposer au nom de la commune les demandes de permis de démolir, de construire ainsi que d'établir tous les actes administratifs nécessaires à la réalisation du projet.

Plan de financement voirie 2023

Le maire rappelle que le plan de financement suivant a été approuvé en conseil municipal le 6 avril 2023 :

Dépenses		Recettes	
Nature de la dépense	Montant HT en €	Nature de la recette	Montant HT en €
Étude	8 700,00 €	Conseil départemental PST	30 534,70 €
Fourniture et travaux	78 542,00 €	Autofinancement	56 707,30 €
Total	87 242,00 €	Total	87 242,00 €

3 plis ont été reçus dans le délai soit pour le 9 juin. Le résultat de l'appel d'offres et son analyse font apparaître une différence de plus de 30% pour chaque lot.

Le Conseil municipal autorise le maire à relancer une consultation.

Plan de financement adressage

Afin de poursuivre la démarche engagée de l'adressage, le maire propose au Conseil municipal le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Nature de la dépense	Montant HT en €	Nature de la recette	Montant HT en €
Étude	8 700,00 €	Conseil départemental PST	30 534,70 €
Fourniture et travaux	78 542,00 €	Autofinancement	56 707,30 €
Total	87 242,00 €	Total	87 242,00 €

Le Conseil municipal adopte le plan de financement ci-dessus, autorise le maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération et à solliciter une subvention au titre de « l'équipement des territoires : Programme de solidarité territoriale » auprès du Conseil départemental.

Rénovation des studios - avenant au marché

Le maire présente les modifications introduites par l'avenant et propose au Conseil municipal de conclure l'avenant ci-après détaillé :

Lot	Prise	Montant initial HT	Montant après avenants 1 et 2	Montant de l'avenant 3 HT	Nouveau montant HT
1	MLC	74 608,16	83 753,17	2 088,55	85 841,72

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2023 de la commune, le Conseil municipal adopte l'avenant ci-dessus, autorise le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

Inventaire du patrimoine vivant : signature d'une convention

Créée en 2012, Bretagne Culture Diversité est une association de promotion et de diffusion de la matière culturelle de Bretagne et de la diversité culturelle à l'échelle de la Bretagne. Ses missions principales sont la diffusion de la matière culturelle et des savoirs de Bretagne, la promotion de la diversité culturelle ou encore la valorisation des contenus scientifiques relatifs à la Bretagne. Elle a aussi pour but de réaliser un inventaire permanent du patrimoine culturel immatériel breton.

C'est dans ce cadre que l'association est porteuse du projet de l'inventaire participatif du patrimoine vivant des îles de Bretagne, soutenu notamment par la région Bretagne et le département du Morbihan.

Une subvention du département du Morbihan vient d'être accordée à l'association pour commencer un travail spécifique consacré à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel des îles du Morbihan. Il prendra la forme, dans un premier temps, d'une étude pilote sur une île du Morbihan.

L'objectif sera de faire un état des lieux, avec les habitants, de toutes les formes du patrimoine vivant : chants, danses, langues, gastronomie, fêtes, connaissances liées à la nature et savoir-faire techniques qui se transmettent de génération en génération...

La commune de l'île aux Moines est la commune sélectionnée pour réaliser une étude pilote.

Le maire présente la convention qui définit les contours et les modalités de ce partenariat.

Le Conseil municipal autorise le maire ou son représentant à signer la convention entre l'association et la commune et tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

La séance est levée à 19h05

Séance du 25 septembre 2023

Présents : Philippe Le Bérigot, Philippe Morvant, Jacques Bathiat, Olivier Cario, Catherine Le Roux, Maryse Cohen, Ronan Créquer, Mathilde Daniel, Pierre Sokoloff, Christophe Tattevin
Absents excusés : Marie-Paule Bellégo a donné pouvoir à Maryse Cohen, Régis Talhouarne a donné pouvoir à Ronan Créquer, Alizée Burban a donné pouvoir à Mathilde Daniel, Édouard Brunet a donné pouvoir à Olivier Cario, Christophe Tattevin a donné pouvoir à Philippe Morvant (à partir du point n°4)

Secrétaire de séance : Maryse Cohen

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du dernier conseil en date du 11 juillet 2023.

Majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale

Le maire expose les dispositions permettant au conseil municipal de majorer d'un pourcentage compris entre 5 et 60 % de la part communale de la cotisation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

Il rappelle que selon le décret relatif au champ d'application de la taxe annuelle sur les logements vacants, la commune de l'île-aux-Moines peut l'instituer comme toutes les îles du Ponant et les 12 communes de GMVA.

Le taux appelé sur la commune actuellement est de 10,5 %, le quatrième plus bas des 12 communes de GMVA et des 14 îles. Le relèvement de ce taux de 60 % le fait monter à 16,8 %.

Cet accroissement de recette fiscale sera affecté au logement et aux actions participant à la fixation d'une population permanente.

Par un vote à main levée, par 12 voix pour et 1 voix contre, le Conseil municipal décide de majorer de 60 % la part commune de la cotisation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés, et charge le maire de notifier cette décision aux services préfectoraux

Passation de l'avenant n°21 au contrat d'association avec l'école Saint-Joseph

Marie-Paule Bellégo ne prend pas part au vote en raison de son poste de présidente de l'OGEC.

Le Conseil municipal fixe la participation communale pour l'année scolaire 2023-2024 comme suit :

11 élèves de classe maternelle X 1 385,84 €

8 élèves de classe élémentaire X 426,65 €

Soit un total de 18 657,44 €.

Il autorise le maire à signer l'avenant n°21 à la convention du 20 novembre 2002.

OGEC : aide à caractère social pour l'année 2022-2023

Marie-Paule Bellégo ne prend pas part au vote en raison de son poste de présidente de l'OGEC.

Considérant le coût suivant :

Coût	Montant TTC
Coût du personnel	3 000,64 €
Électricité	200,00 €
Participation parents	- 1 237,00 €
Total	1 963,64 €

Le Conseil municipal fixe le montant de l'aide sociale garderie comme suit : 1963,64 € déduction faite de la participation des parents. Les fonds seront versés en novembre 2023.

OGEC : aide à caractère social pour l'année 2023-2024

Marie-Paule Bellégo ne prend pas part au vote en raison de son poste de présidente de l'OGEC.

Considérant le coût prévisionnel suivant :

Coût prévisionnel	Montant TTC
Prix achat	4,55 €
Coût du personnel	2,17 €
Électricité	0,51 €
Eau	0,12 €
Produits	0,05 €
Total	7,40 €

Le maire indique que le montant de l'aide suivant le coût prévisionnel des repas déduction faite de la participation des parents (3,45 € par repas) serait de 6 959,99 € TTC.

Le Conseil municipal adopte le montant de l'aide ci-dessus, et verse un acompte de 3 000 € TTC. Le solde sera versé en fin d'année scolaire en réactualisant le coût du repas au vu des pièces justificatives et en fonction des repas servis.

Compagnie des ports du Morbihan : augmentation du capital

Créée fin 2012 à l'initiative du département du Morbihan, la Société Publique Locale « Compagnie des ports du Morbihan » gère 17 ports principalement de plaisance, ainsi que des sites culturels et touristiques : cairns de Gavrinis et du Petit Mont et gîtes de Manehouam Plouay et du sémaphore d'Étel mais aussi les ports d'Houat, Hoëdic et l'Île-aux-Moines.

Premier gestionnaire des ports de plaisance en France, la mission principale de la Compagnie des ports est de contribuer au développement des activités portuaires, en proposant aux plaisanciers des services de qualité, pour faire progresser le marché de la plaisance. Le développement des activités portuaires se traduit par des projets d'aménagement structurant pour le territoire, en lien étroit avec les communes et intercommunalités concernées.

Sur la période 2013-2022, la Compagnie des ports du Morbihan a investi 98,6 M€ dans les ports de plaisance dont elle assure la gestion. Chaque port a été concerné par des aménagements permettant d'améliorer son attractivité. Elle s'appuie sur un modèle économique qui enregistre une progression de son chiffre d'affaires chaque année et des choix financiers adaptés aux enjeux d'investissements élevés et de long terme. Un plan pluriannuel d'investissement de 102 M€ vient d'être adopté par la Compagnie pour la période 2023-2028.

L'importance de ces investissements fait l'objet d'un examen régulier de la situation financière de la Compagnie et la recherche de financements adaptés est essentielle : fonds propres, subventions des collectivités, emprunts et ligne de trésorerie.

Les relations de coopération avec le Conseil départemental et les projets de la Compagnie des Ports du Morbihan pour le territoire permettent de répondre favorablement à cette participation aux fonds propres de la société publique locale.

Société publique locale détenue à 100 % par des collectivités morbihannaises, la Compagnie des ports du Morbihan disposait, au 1er mai 2023, d'un capital de 10 847 007 €, divisé en 157 203 actions de 69 € chacune, détenu à 92,16 % par le département.

Aussi, pour mener à bien le plan d'investissement projeté, il est proposé d'approuver une augmentation en numéraire de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un montant maximum de 6 213 105 € pour porter le capital de 10 847 007 € à 17 060 112 € au maximum, par émission de 90 045 actions nouvelles au plus, émises à leur valeur nominale, soit 69 €/action.

La réalisation de l'augmentation de capital social supposera de modifier l'article 6 des statuts « Capital social » comme suit : Le capital est fixé à la somme de dix-sept millions soixante mille cent douze euros (17 060 112 €), divisé en deux cent quarante-sept mille deux cent quarante-huit (247 248) actions de soixante-neuf (69 €) chacune souscrites en numéraires et par incorporation de réserves.

Conformément à la loi, il est détenu exclusivement par des collectivités territoriales et leurs groupements. Il pourra être augmenté ou réduit dans les conditions prévues ci-dessous. Le montant du capital social et le nombre d'actions le composant pourront être ajustés par le Conseil d'administration à l'issue de l'augmentation de capital en fonction du nombre d'actions effectivement souscrites.

Compte tenu des intentions de souscription portées à la connaissance de la Société dans le cadre de l'augmentation de capital susvisée, la composition du Conseil d'administration n'évoluerait pas.

Il vous est proposé d'approuver la participation de notre collectivité à l'augmentation de capital projetée en souscrivant 145 actions nouvelles pour un montant de 10 005 €. L'accord de votre Représentant à l'assemblée générale de la Compagnie des Ports du Morbihan sur la modification du capital social ne peut intervenir sans une délibération préalable de votre Assemblée délibérante.

Le Conseil municipal, sous la condition suspensive de l'approbation par l'Assemblée Générale de la Compagnie des Ports du Morbihan de l'augmentation de capital ci-avant présentée, approuve l'augmentation de capital ci-avant présentée et le projet de modification de l'article 6 des statuts en résultant, souscrit à cette augmentation de capital pour un montant de 10 005 € correspondant à la souscription de 145 actions nouvelles d'une valeur nominale de soixante-neuf euros (69 €) émises au pair, à libérer intégralement à la souscription. Cette prise de participation prendra effet à la date de délivrance du certificat du dépositaire des fonds. Il inscrit à cet effet cette dépense au budget, donne tous pouvoirs à l'exécutif pour accomplir, en tant que de besoin, toutes formalités et tous actes requis en vue de la souscription des actions de la Compagnie des Ports du Morbihan, notamment signer le bulletin de souscription et faire libérer les fonds, et donne tous pouvoirs à notre Représentant à l'Assemblée Générale de la Compagnie des Ports du Morbihan pour porter un vote favorable aux projets d'augmentation de capital, à l'adoption du projet de statuts modifiés de la Société et aux résolutions qui en résultent, à l'exception de la résolution relative à l'ouverture du capital social aux salariés,

non compatible avec le statut de société publique locale de la Compagnie des Ports du Morbihan.

Programme voirie 2023 :

Plan de financement et autorisation de signer les marchés

Le maire rappelle que la commune a procédé à une nouvelle consultation pour les travaux de VRD du programme de voirie 2023. La procédure a été lancée sous forme de procédure adaptée le 18 juillet 2023. L'avis public d'appel à la concurrence a été publié au journal d'annonces légales Ouest France le 21 juillet 2023 et mis en ligne sur le site de Mégalis Bretagne.

Les prestations ont été réparties en deux lots :

Lot 1 : Terrassements-Voirie – Réseau eaux pluviales

Lot 2 : Aménagements paysagers-Mobiliers-Maçonnerie-revêtements béton

À l'issue de la consultation, quatre plis ont été reçus dans le délai prescrit soit pour le 12 septembre 2023 à 12 h : un pli concernant le lot n°1 (Terrassements-Voirie – Réseau eaux pluviales) et trois plis concernant le lot n°2 (Aménagements paysagers-Mobiliers-Maçonnerie-revêtements béton). L'ouverture des plis a eu lieu en mairie de l'Île-aux-Moines le 12 septembre à 14 h. L'attribution a eu lieu en mairie le 21 septembre 2023, suite à l'analyse des offres faite par Franck Le Gavre, maître d'œuvre en charge de l'opération.

Les entreprises retenues sont les suivantes :

Lots	Entreprises	Tranche Ferme	Tranche conditionnelle 1	Tranche conditionnelle 1	Total en € HT
Lot n°1 : Terrassements-Voirie-Réseau Eaux Pluviales	EUROVIA	157 815,10	169 578,90	82 147,00	409 541,00
Lot n°2 : Aménagements paysagers-Mobiliers-Maçonnerie-revêtements béton	ID VERDE	21 292,11	102 861,66	11 460,70	135 614,47
Total		179 107,21	272 440,56	93 607,70	545 155,47

Le Conseil municipal autorise le maire à signer le marché avec les entreprises ayant présenté les offres les mieux disantes, pour un montant global pour le marché de base de 179 107,21 € HT (soit 214 928,65 € TTC), et à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

Adoption de la Charte d'engagements communs liés à la mise en œuvre du Plan de gestion du Bien « Les Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan », candidat à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que l'adoption des périmètres du Bien et de sa zone tampon

Le maire rappelle l'état d'avancement du projet de candidature sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO des Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan.

Depuis 2010, l'association Paysages de mégalithes pilote l'ambition collective de soumettre un dossier de candidature sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, « Les Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan », grâce à l'impulsion des collectivités territoriales locales réunies en association, qui accueille également des établissements publics, des associations, des entreprises et des particuliers.

Depuis la création de l'association, et de son comité scientifique, le dossier s'est peu à peu construit, grâce notamment à l'investissement et à la mobilisation de l'ensemble du territoire. Ainsi, de nouvelles étapes ont pu être franchies, et plusieurs avancées significatives ont été validées ces dernières années auprès du ministère. Parmi celles-ci :

La déclaration de la Valeur Universelle et Exceptionnelle (VUE) du bien, à l'occasion de l'audition devant le Comité français du patrimoine mondial (CFPM), en date du 10 octobre 2017.

La validation des périmètres de gestion du bien, de sa zone tampon, ainsi que les protections associées, à l'occasion d'une audition auprès du CFPM en date du 8 juin 2021

En parallèle un comité de pilotage a été créé dès 2013 sous l'égide du Préfet et regroupe de nombreuses instances de l'État, agences, syndicats. Ce comité de pilotage se décline en décembre 2021 en comité technique (COTECH) dont le nombre plus restreint assure un suivi régulier de l'avancement du plan de gestion.

Depuis septembre 2021, les porteurs de projet sont engagés dans un travail de co-élaboration du plan de gestion du bien candidat et a permis l'élaboration de fiches-action. De grands enjeux stratégiques ont ainsi été définis pour préserver et transmettre la Valeur Universelle et Exceptionnelle (VUE) du bien. Ceux-ci ont été traduits dans la formalisation d'une Charte d'engagements communs. La délibération d'aujourd'hui vise à acter l'appropriation de la démarche par l'ensemble des acteurs qui prennent ainsi

l'engagement de mettre en œuvre le plan de Gestion et de poursuivre leur participation au sein des instances de la gestion du bien.

Cette charte a pour objectif de réunir l'engagement de toutes les parties.

Le Conseil municipal valide les périmètres du bien et de la zone tampon, et leur déclinaison locale le cas échéant, et adopte la Charte d'engagements communs soumise.

Dénomination de deux rues

La commune a validé 99 % de sa base locale d'adresses. Il est proposé au vote la dénomination de deux rues en suspens.

Par 9 voix pour et 5 contre, le Conseil municipal appelle :

la rue du carrefour de la route du Bas et de la rue du Naudeux allant jusqu'à la route du Dolmen rue Yves Grovalet en hommage à sa générosité pour les enfants îlois

l'allée des Justes la portion de voie entre la route du Dolmen et la rue de Kerscot en souvenir des familles et enfants juifs hébergés sur la commune pendant la seconde guerre mondiale.

Signature d'une convention avec l'association de chasse

Le maire indique que suite aux nouvelles acquisitions de terrains, il est nécessaire de signer une convention avec l'association communale pour l'autoriser à chasser sur les terrains communaux. Philippe Morvant ne prend pas part au vote en raison de son poste de secrétaire de l'association.

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention.

Droit de préemption urbain

Considérant l'intérêt pour la commune de renouveler un droit de préemption simple sur les zones urbaines, et d'urbanisation future du territoire communal permettant ainsi de mener à bien une politique foncière, le Conseil municipal renouvelle un droit de préemption urbain sur les zones urbaines et d'urbanisation future du territoire communal inscrites en U et AU au Plan Local d'urbanisme, rappelle que le maire possède délégation du conseil municipal pour exercer au nom de la commune le droit de préemption urbain, dit que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois, qu'une mention sera insérée dans deux journaux dans le département, qu'une copie sera adressée à l'ensemble des organismes et services intéressés, dit qu'un registre, dans lequel sont inscrites les acquisitions réalisées par exercice du droit de préemption et des précisions sur l'utilisation effective des biens acquis, est ouvert et consultable en mairie aux jours et heures d'ouverture.

La séance est levée à 20h05

Séance du 2 novembre 2023

Présents : Philippe Le Bérigot, Marie-Paule Bellégo, Philippe Morvant, Jacques Bathiat, Olivier Cario, Edouard Brunet, Maryse Cohen, Ronan Créquer, Mathilde Daniel, Pierre Sokoloff, Christophe Tattevin

Absents excusés : Catherine Le Roux a donné pouvoir à Marie-Paule Bellégo, Alizée Burban a donné pouvoir à Mathilde Daniel, Régis Talhouarne

Secrétaire de séance : Mathilde Daniel

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du dernier conseil en date du 25 septembre 2023.

Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

La loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale prévoit que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local. Cette mission de conseil vise à sensibiliser les élus et contribue à prévenir les risques auxquels ils s'exposent ou exposent leur collectivité. Le référent déontologue ne peut être choisi parmi les personnes exerçant, au sein des collectivités auprès desquelles elles sont désignées, un mandat d'élu local, ou ayant exercé la fonction depuis moins de trois ans. Il ne peut s'agir également d'un agent de ces collectivités.

Les missions de référent déontologue sont exercées en toute indépendance et impartialité par des personnes choisies en raison de leur expérience et de leurs compétences.

- Désignation du référent déontologue et durée d'exercice

Il est proposé de désigner Maître Hugues Hourdin, conseiller d'Etat honoraire, avocat, ancien Conseiller municipal de Mortain (50140), référent déontologue pour les élus de la commune de l'Île-aux-Moines, pour une durée d'un an, renouvelable jusqu'à l'expiration du mandat du conseil municipal. Au terme de cette durée, il pourra être procédé, dans les mêmes conditions, au renouvellement de ses missions.

- Modalités de saisine et d'examen d'une demande

Le référent déontologue peut être saisi directement, par tout élu local de la commune, par tout moyen notamment de manière dématérialisée. Toute demande fera l'objet d'un accusé de réception par le référent déontologue. Le référent étudiera les éléments

transmis par l'élu, pourra demander des informations complémentaires (par écrit ou à l'oral) et pourra recevoir l'élu afin de préparer son conseil.

Le référent déontologue doit exercer sa mission en toute indépendance et impartialité. À cet égard, il ne peut recevoir d'injonctions extérieures. Dans le cadre de cette mission, le référent déontologue est soumis au respect du secret professionnel et à l'exigence de discrétion professionnelle pour tous les faits, informations ou documents dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions. Le référent communiquera l'avis à l'élu concerné dans un délai raisonnable et proportionné à la complexité de la demande, par écrit ou à l'oral, en fonction du souhait de l'élu concerné. Les avis et conseils donnés par le référent déontologue demeurent consultatifs.

Modalités de rémunération

Le référent déontologue sera rémunéré par une indemnité de vacation dont le montant est fixé par dossier traité. À ce jour, cette indemnité est fixée à 80 euros par dossier. Des frais éventuels de transport et d'hébergement peuvent être pris en charge en cas de besoin dans les conditions applicables aux personnels de la fonction publique territoriale.

Le Conseil municipal désigne Maître Hugues Hourdin en qualité de référent déontologue des élus de la commune de l'Île-aux-Moines, pour une durée d'un an, renouvelable jusqu'à l'expiration du mandat du conseil municipal, fixe l'indemnité de vacation conformément au montant fixé par l'arrêté du 6 décembre 2022, et autorise le maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au comité syndical Vigipol

Le maire rappelle que par une délibération en date du 6 avril 2023 le conseil municipal a approuvé l'adhésion au syndicat Vigipol. Pour rappel l'objet de ce syndicat est de contribuer à la prévention des pollutions, à la protection du littoral, à la préservation et à la conservation du milieu marin. Son domaine d'intervention s'étend aux pollutions et arrivées exceptionnelles de déchets, de quelque nature qu'elles soient, survenant en mer ou sur le littoral, issues du transport maritime, de tout autre activité maritime, industrielle ou portuaire, ou d'une catastrophe naturelle ou technologique.

Il est proposé au conseil municipal de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger au comité syndical.

Le Conseil municipal désigne Jacques Bathiat en délégué titulaire et Pierre Sokoloff en délégué suppléant.

Budget principal : décision modificative n° 1

Le maire indique au Conseil municipal qu'une décision modificative au budget principal est nécessaire pour passer l'écriture relative à l'augmentation de la participation au capital de la compagnie des ports du Morbihan qui n'avait pas été prévue au budget.

Section Investissement		
Dépenses		
Chapitre 21	Article 2111	- 11 000 €
Chapitre 26	Article 261	+ 11 000 €

Le Conseil municipal adopte la décision modificative n°1 du budget principal telle que présentée ci-dessus.

Admissions en non-valeur du budget principal

Le maire expose au Conseil municipal que l'admission en non-valeur concerne les créances dont le recouvrement ne peut être effectué pour cause d'insolvabilité ou d'absence de débiteurs, donc des créances contentieuses non recouvrables.

Lorsque des titres de recettes émis par la commune ne sont pas réglés, le comptable public transmet des certificats d'irrecouvrabilité afin que la commune admette en non-valeur les créances. L'admission en non-valeur d'une créance a pour résultat d'apurer les prises en charge, elle ne libère pas pour autant le redevable, le recouvrement pouvant être repris si le débiteur revient à meilleure fortune.

Le trésorier principal a transmis des certificats d'irrecouvrabilité pour les créances suivantes :

Année	N° Titre	Montant TTC	Motif
2013	320	104,00	Combinaison infructueuse d'actes
Total		104,00	

Le Conseil municipal admet en non-valeur les créances comme indiquées ci-dessus pour le budget principal de la collectivité, et autorise le maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Modification du tableau des effectifs

Service	Cadre d'emplois/Grades	Statuts	Temps de travail	Effectifs
Administratif	Attaché territorial	Fonctionnaire titulaire	Temps complet	1
	Adjoint administratif	Fonctionnaire titulaire	32/35 ^{ème}	1
	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Fonctionnaire titulaire	30/35 ^{ème}	1
Animation	Adjoint d'animation principal de 2 ^e classe	Fonctionnaire titulaire	Temps complet annualisé	1
Littoral	Technicien territorial principal de 2 ^e classe	Fonctionnaire titulaire	Temps complet annualisé	1
Technique	Agent de Maîtrise principal	Fonctionnaire titulaire	Temps complet annualisé	1
	Agent de Maîtrise	Fonctionnaire stagiaire	Temps complet annualisé	1
	Adjoint technique principal de 2 ^e classe	Fonctionnaire titulaire	Temps complet annualisé	4
	Adjoint technique principal de 2 ^e classe	Fonctionnaire titulaire	12/35 ^{ème} annualisé	1
	Adjoint technique	Fonctionnaire titulaire	12/35 ^{ème}	1

Le Conseil municipal approuve les modifications du tableau des effectifs à compter du 06/11/2023.

Médecine professionnelle et préventive : renouvellement de la convention avec le centre de gestion

Le maire rappelle que la commune adhère au service médecine professionnelle et préventive du centre de gestion et que la convention en vigueur arrive à échéance le 31 décembre 2023.

Il est rappelé que le tarif actuel est fixé à :

- Pour les collectivités affiliées :
 - 72 € / agent / an
 - Première visite : 72 €
 - Absence non prévenue 48 h à l'avance (sans motif légitime) : 50 €.
- Pour les collectivités non affiliées :
 - 74 € / agent / an
 - Première visite : 74 €
 - Absence non prévenue 48 h à l'avance (sans motif légitime) : 50 €

L'objectif de la réforme de la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale est de répondre aux différents enjeux auxquels sont confrontés désormais les services de médecine préventive, en permettant le développement de la pluridisciplinarité et le recours aux téléconsultations.

Le champ de compétence des médecins est étendu et l'examen médical est remplacé par une visite d'information et de prévention. Enfin, la dénomination de « médecin de prévention » laisse place désormais, depuis le 16 avril, à celle de « médecin du travail », à l'instar du vocabulaire utilisé dans le secteur privé.

Afin de faciliter la gestion administrative de la convention, il est proposé de modifier le processus de déclaration annuelle des effectifs et de facturation comme suit :

déclaration des effectifs au 1er janvier de l'année N avant le 15 mars de l'année par l'intermédiaire d'une plate-forme dématérialisée (disposition préalable le 31 janvier) ; à défaut, les effectifs de l'année N-1 seront pris en compte (disposition antérieure radiation de la collectivité) ;

facturation de l'adhésion pour la période janvier à décembre de l'année N en avril de l'année N (dispositions antérieures : en mars pour les 6/12^{ème} pour la période de janvier à juin et en septembre pour les 6/12^{ème} pour la période de juillet à décembre).

Un projet de convention actualisé, pour une durée d'exécution de 3 ans, vous est proposé en annexe.

Le Conseil municipal approuve le renouvellement de l'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du centre de gestion, et autorise le maire ou son représentant à signer la convention correspondante pour la période 2024-2026.

La séance est levée à 18 h

Recherche logements désespérément

De jeunes couples originaires de l'Île ainsi qu'une nouvelle génération prête à perpétuer le dynamisme et forger l'avenir de l'Île sont obligés de s'exiler sur le continent faute d'hébergement locatifs à l'année. Il existe pourtant un certain nombre de logements inoccupés qui pourraient faire leur bonheur. Un appel est lancé à toutes et tous les propriétaires qui trouveraient à travers cette location annuelle, a minima, une bonne façon d'entretenir leur habitat et, très certainement, de leur donner de la rentabilité. N'hésitez pas à le faire savoir auprès de l'accueil de la mairie ou par mail : mairie@maire-ileauxmoines.fr



Lutter contre le développement des frelons asiatiques

Le frelon asiatique est arrivé en France il y a une quinzaine d'années. Il s'est rapidement multiplié, installé dans de nombreuses régions, et semble apprécier particulièrement les côtes et les îles du Morbihan.

Le frelon asiatique s'intéresse avant tout aux vergers et aux abeilles qui constituent sa nourriture préférée. Il est de nature peu agressive, mais il arrive qu'il s'en prenne aux êtres humains s'il se sent menacé. Un frelon peut piquer plusieurs fois. Les piqûres peuvent devenir dangereuses pour l'être humain quand elles sont multiples.

Comment le reconnaître ?

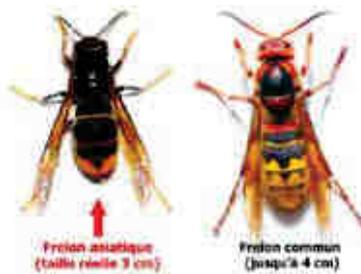
Le frelon asiatique est assez facile à reconnaître. Il mesure entre 17 et 32 mm. Il est de couleurs très foncée, noir avec une bande orange sur l'abdomen et des pattes jaunes aux extrémités. À ne pas confondre avec le frelon européen, plus grand, et qui ressemble davantage à une grosse guêpe, présent également sur l'île aux Moines mais en nombre bien plus mesuré. Celui-ci n'est pas un insecte invasif. Ce n'est pas non plus un prédateur redoutable pour les abeilles. Il préfère en général manger des insectes déjà morts, ce qui participe à l'écosystème.

Comment reconnaître un nid de frelon asiatique ?

Le nid du frelon asiatique a une forme de boule, contrairement à celui de son



homologue européen plutôt en forme de poire. Il peut mesurer jusqu'à 1,20 m de diamètre et abriter jusqu'à 13 000 individus. Il est majoritairement constitué d'écorce et de bois tendre. Il est souvent situé en hauteur, à la cime des arbres, en pleine lumière, mais on le rencontre également dans les haies, tas de bois, ou à l'abri d'une cabane de jardin.



Le frelon asiatique a un cycle biologique d'une année

Pourquoi et comment lutter contre le frelon asiatique ?

Les colonies de frelons asiatiques ont une capacité de multiplication très importante. Un nid de 80 cm de diamètre peut générer 500 reines dans l'année, qui à leur tour constitueront chacune une colonie l'année suivante. Évidemment toutes ne survivront pas mais les prédateurs des frelons asiatiques sont peu nombreux en Europe. Quelques oiseaux chassent les larves. La Bondrée apivore est capable d'attaquer un nid de frelons. Mais ce rapace migrateur est trop rare pour avoir un effet notable sur le nombre de colonies de frelons asiatiques.

D'après une étude réalisée par des chercheurs sur le bol alimentaire des frelons asiatiques, ceux-ci se nourriraient principalement d'abeilles domestiques (38,1 %), de mouches (29,9 %), de guêpes sociales (19,7 %), ainsi qu'un large spectre d'autres insectes, environ 159 espèces iden-



tifiées sur 2151 boulettes de proies étudiées. Suivant ces recherches, une seule colonie pourrait consommer environ 11 kg de biomasse d'insectes en une saison.

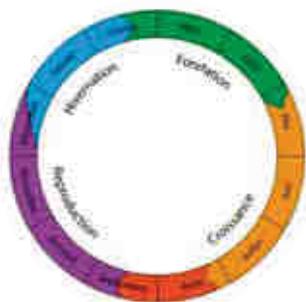
Si je vous partage ces quelques informations c'est que, comme certains le savent, je pratique sur l'île un peu d'apiculture depuis trois ans. J'étais partie du constat que malgré le fait que l'île soit préservée de bon nombre de pesticides utilisées par l'agriculture sur le continent, je ne croisais malheureusement que très rarement des abeilles domestiques dans mon jardin. Alors pourquoi ne pas essayer d'aider certaines colonies à s'y implanter ?

Le nombre de ruches dont je m'occupe est variable selon les moments de l'année, entre trois et dix. Peu nombreuses à la sortie de l'hiver, je recueille les essaims qu'on me signale au printemps sur l'île. Elles ont ainsi le gîte pour développer facilement leur colonie et me le rendent en produisant du miel. Mais leur survie reste bien fragile. Les réserves de nectars sur l'île sont brèves et tout juste suffisantes. Et de mi-juillet à mi-novembre, le rucher prend l'allure d'un champ de bataille, envahi par les frelons asiatiques qui viennent y voler leur pitance estivale. Ils ont de quoi festoyer. Une ruche en bonne santé peut abriter à peu près 50 000 abeilles. Si les frelons trouvent le moyen d'y pénétrer, la colonie n'a au plus qu'un jour ou deux devant elle. Chaque année une partie des ruches sont ainsi dévastées.

Et quand les frelons ne parviennent pas à pénétrer à l'intérieur, leurs rondes incessantes aux alentours mettent les abeilles en état de stress et paralysent

toutes leurs activités. Elles ne quittent plus la ruche. Les butineuses ne vont plus chercher les réserves nécessaires pour l'hiver. La reine s'arrête de pondre. La colonie s'affaiblit et s'atrophie petit à petit jusqu'à disparaître à son tour.

Faut-il piéger ou non les frelons asiatiques ? Aux vues de leurs facilités à se développer et s'implanter, il semble urgent d'agir. Si de nombreux pièges sont posés, les colonies de frelons diminueront, sans tout autant disparaître. Certaines communes, comme celle de Craç'h, ont mené des campagnes de piégeages importantes avec de bons résultats. Posons des pièges mais pas n'importe quand et pas n'importe lesquels. L'équilibre est fragile entre le piégeage des frelons asiatiques et celui des autres insectes qui peuplent l'île. Il ne s'agirait pas d'avoir un impact encore plus néfaste que le frelon asiatique lui-même. Plusieurs moyens sont possibles pour essayer de restreindre la multiplication des frelons asiatiques sur l'île. Voici quelques propositions que j'ai pu expérimenter et que chacun peut mettre en œuvre dans son jardin.



1°) Poser des pièges à reines fondatrices entre les mois de février à mai.

Dès que les températures se réchauffent, les reines fondatrices nées à l'automne sortent de l'hivernation pour commencer à bâtir leur nid. Les piéger à ce moment empêchera la création de nouvelles colonies.

Il est facile de fabriquer soi-même un piège à reine sélectif, en recyclant des bouteilles en plastique, comme le propose le document suivant.

Vous trouverez également sur internet des systèmes sélectifs tout prêts et pas très onéreux à fixer sur des bocaux en verre ou des bouteilles :

<https://www.domapi.fr/produit/piege-a-frelons-asiatique-bocal-selectif/>



Système sélectif.

Il suffira ensuite de placer au fond un appât constitué d'1/3 de vin blanc + 1/3 de bière + 1/3 de sirop de fruits. Le liquide sera renouvelé tous les 10 jours environ. Et si les frelons commencent à venir, c'est bon signe car morts ou vivants ils diffuseront des phéromones qui attireront leurs congénères. Ces pièges sont à placer plutôt en hauteur et exposés au soleil. Il est important de les retirer au mois de mai, lorsque les insectes se font plus nombreux, afin d'éviter de piéger mouches, papillons...qu'on souhaite surtout préserver.

Il existe également des nasses sélectives à frelons asiatiques qui sont très efficaces pour continuer le piégeage après mai jusqu'en novembre dans vos jardins. A partir de juillet, les frelons semblent friands de protéines. Des restes d'arrêtes de poisson, d'huitres ou de moules feront de très bons appâts. Ce qui est important c'est que ça sente fort pour les attirer. Ce type de piège coûte environ 40€. On peut s'en procurer sur le site :

<https://www.icko-apiculture.com/piege-a-frelon-asiatique-red-trap.html>

ou en kit aux alentours de 14€ chez le



Nasse sélective.

créateur et fabricant breton Jabeprode : <https://www.jabeprode.fr/fr>

2°) Une autre action pour limiter la prolifération des frelons asiatique est la destruction des nids entre mai et novembre. À partir de décembre, le nid est déserté et très rarement réinvesti l'année suivante. Il n'est pas recommandé de s'y atteler tout seul. Mieux vaut faire appel à un professionnel. Ce ne sont ni les pompiers, ni les apiculteurs qui vous en débarrasseront. Les frais d'interventions sont variables en fonction de l'emplacement du nid et des moyens techniques à mettre en œuvre. Ils sont à la charge du propriétaire du terrain. Certains professionnels refusent de venir sur l'île pour supprimer un seul nid. Il est arrivé que plusieurs particuliers se regroupent afin d'éliminer plusieurs nids en une intervention.

N'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie qui dispose de contacts et pourra vous aider à mutualiser la venue d'un professionnel sur l'île.

N'attendez pas trop, ou le nid grossira bien trop vite.

Merci à tous pour votre contribution.

Marine Brunet

Luttes contre le frelon asiatique

De février à mai :

- poser des pièges à reines fondatrices.

De mai à novembre :

- utiliser des nasses sélectives à frelons asiatiques qui sont très efficaces.
- se regrouper pour faire appel à des professionnels qui détruisent les nids. Cette coordination permet notamment de limiter les coûts.



Mode d'emploi pour construire un piège de printemps

Matériel nécessaire:

- 2 bouteilles en plastique rigide de 1,5 litre
- 1 cutter ou des ciseaux
- Fil de fer de 40 cm environ
- Fer à souder ou pointe (100-110) chauffée sur le gaz



1 Prenez 2 bouteilles de 1,5 l.



2 Coupez la partie supérieure de la première bouteille pour former un entonnoir.



3 Emboîtez l'entonnoir dans la bouteille. Y mettre un bouchon percé à 9-10 mm de diamètre le rendra encore plus sélectif.



4 Prenez la deuxième bouteille et découpez-la à chaque extrémité afin que cette partie serve de toit à votre piège.



5 Faites une ouverture du diamètre de votre bouteille.



6 Placez le toit au-dessus de l'entonnoir afin d'éviter que votre piège devienne un « pluviomètre ».



7 Réalisez, à l'aide d'un fer à souder ou d'une pointe chaude, des orifices de 5 à 5,5 mm entre la chambre de piégeage et l'entonnoir, de manière à laisser s'échapper les petits insectes non ciblés.



8 Afin d'éviter la noyade de ces insectes, il est conseillé de placer, avant la pose de l'entonnoir, des galets ou des gravillons dans le fond du piège. Percez ensuite l'assemblage de deux petits trous l'un en face de l'autre. Un fil de fer de 40 cm environ servira d'anse.



9 Placez l'appât (ex : 2/3 bière alcoolisée + 1/3 sirop de fraise) dans le piège en dessous du niveau des galets ou gravillons.



MARCHÉS DE NOËL

Vendredis 15 et 22 décembre

Place du Marché.

Par l'APEL.

RENCONTRES AUTOUR DES RECHERCHES SUR LES MAISONS ANCIENNES DE L'ÎLE

Dimanche 28 janvier

Salle du Rinville.

Animation Anne Armand-Robinet.

SOIRÉE ÎLOISE

Samedi 3 février

Salle polyvalente.

Par l'ACCA.

MARDI GRAS

Mardi 13 février

Par le Comité des Fêtes et des Régates.

LOTO BINGO

Dimanche 25 février

Salle polyvalente.

Par l'APEL.

ATELIERS GREFFAGE

Dimanche 10 mars

Par les Jardins Partagés du Caillou.

SOIRÉE DE LA SAINT PATRICK

Samedi 16 mars

Par le Comité des Fêtes et des Régates.

BRIC À BRAC

Dimanche 14 avril

Place du Marché. De 8h à 14h.

Par l'APEL.

SOIRÉE DE CLÔTURE DU CINÉ-CLUB

Samedi 4 mai

EXPOSITION ET INAUGURATION

Mercredi 8 mai

Exposition et inauguration de panneaux sur le crash de l'avion anglais en 1944.

BOURSE AUX PLANTES

Samedi 11 mai

Par les Jardins Partagés du Caillou.



KERMESSE ÎLOISE

Dimanche 19 mai

Pointe du Trec'h. Par l'ACCA.

COULEURS DE BRETAGNE

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de Couleurs de Bretagne.

PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Judi 6 juin

FÊTE DE LA SAINT-JEAN ET DE LA MUSIQUE

Samedi 29 juin

Par le Comité des Fêtes et des Régates.

REPAS DE FIN D'ANNÉE

Samedi 6 juillet

Place du Marché.

Par l'APEL.

Ciné-club

À 17 h, salle du Rinville

dimanche 17 décembre

dimanches 7 et 21 janvier

dimanche 11 février

dimanches 3 et 24 mars

dimanche 7 avril

NUMÉROS UTILES

URGENCES

Urgences européennes **112**

SAMU **15**

Pompiers **18**

Police secours **17**

Centre antipoison

02 99 59 22 22

Hôpital de Vannes

02 97 01 41 41

Gendarmerie Île-aux-Moines

02 97 26 34 82

(juillet & août)

SERVICES

Office de Tourisme

02 97 26 32 45

(1^{er} avril / 30 septembre)

La Poste

36 31

de 9h à 12h - toute l'année
du mardi au vendredi

Linky

08 00 05 46 59

Enedis (Dépannage)

09 72 67 50 56

Dépannage

ACCÈS / TRANSPORTS

Réseau Kicéo / Créacéo

(www.kiceo.fr)

02 97 01 22 88

Izenah Croisières

02 97 26 31 45

Bureau du Port de plaisance

02 97 26 30 57

Taxi Jérôme

07 69 80 31 01

ENSEIGNEMENT

LOISIRS JEUNESSE

BIBLIOTHÈQUE

Maison des assistantes maternelles

02 97 41 49 74

École Saint-Joseph

02 97 26 34 56

Centre de Loisirs Ticket Sports

07 70 00 50 90

Camping

02 97 26 30 68

Bibliothèque

02 97 26 32 61

Lundi de 18h à 19h - mercredi de
16h à 18h - vendredi de 10h à 12h
+ du 1^{er} juillet au 31 août : lundi de
10h à 12h et samedi de 11h à 12h

CULTE

Père Séverin Marie

06 71 52 56 08

Messe le dimanche à 10h30

SOCIAL / SANTÉ

ADMR

(aide à domicile)

02 97 57 10 42

C.C.A.S. / EHPAD

Résidence Léon Vinet

02 97 26 37 26

Infirmiers

Régis Talhouarne

06 84 44 52 36

Soazig Bertevas

06 74 93 41 50

Kinésithérapeutes

Sébastien Martinez et Dorian Massa

06 62 76 47 20

Sur rendez-vous du mardi
au vendredi

Médecin

02 97 67 91 55

Ostéopathe

Alexa Châtelet-Vannier

06 51 67 72 56

Sage-femme

Anne Bozzetto

06 45 79 17 29

Pharmacie

Dr Gilbert Baron

02 97 26 31 49

9h30 à 12h30 sauf le dimanche,
15h30 à 19h30 sauf le mercredi,
samedi et le dimanche.

Pendant les vacances scolaires : ouvert
samedi après-midi et dimanche matin



MAIRIE

6, place du Marché

56780 Île-aux-Moines

02 97 26 32 61

www.mairie-ileauxmoines.fr

mairie@mairie-ileauxmoines.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

Toute l'année du lundi au vendredi
et un samedi sur deux (semaines impaires)
le matin de 9 h à 12 h

HORAIRES SUPPLÉMENTAIRES

du 1^{er} juillet au 31 août
tous les samedis de 9 h à 12 h

DÉCHETS - TRI

Encombrants

Kerscot - Rue du Dolmen

Lundi de 14 h à 17 h

Jeudi de 9 h 30 à 12 h 30

Samedi de 9 h à 12 h

Déchets verts (exclusivement)

Ancienne décharge de Penhap

Mêmes horaires

Pour le transport, possibilité de s'adresser
aux entreprises de l'Île-aux-Moines

La commune rappelle :

qu'il est impératif de vider les sacs de
déchets verts à Penhap, et de mettre les sacs
vides dans le conteneur prévu ;

qu'il est interdit de déposer des déchets,
même végétaux, sur le rivage ou sur les
chemins ;

qu'il est d'usage d'entretenir le long de
sa propriété lorsqu'elle borde une voie
communale.

Comité de Rédaction :

Philippe Le Bérigot, Alizée Burban, Brigitte
Loraillère-Gueden, Daniel Gilles, Jean-Luc
Poussier, Béatrice Mabit, Mireille Dathanat,
Laure Pédezert, Maryse Cohen, Nono, Odile
Thiéart, Françoise Chabbert-Gain, Jean-
Jacques Simon, Anne Armand-Robinet

Mise en page :

Alain Louarn, graphiste

Dessins offerts par Nono

Et merci à tous les photographes !

Impression :

IOV Communication - Arradon

Dépôt légal n°2405



SOMMAIRE

La biodiversité, une richesse patrimoniale de la commune

Sa préservation est un défi pour l'humanité, deux initiatives en cours sur l'île : le recensement des chauves-souris et l'étude de l'estran.



P. 5

L'Association Pour un Sinago Îlois

Après le succès de l'équipe de godille, venez vous former pour devenir équipier, équipière ou chef-fe de bord sur le *Crialëis*...



P. 12

Interroger les maisons anciennes de l'île

Invitation à un nouveau jeu de piste : « les maisons anciennes de l'île » en se promenant, en observant, en écoutant !



P. 18

Une îloise avec des rêves de médailles

Prune Nevo, un parcours remarquable en planche à voile à foil vers des Jeux Olympiques.



P. 23

P. 35 Lutter contre le développement des frelons asiatiques

Il est urgent d'agir tous ensemble dès le mois de février !



Photo de couverture

Photo prise par Yves Taveau samedi 28 novembre, le soir de la surcote. Pour plus d'informations lire l'article page 20.



ÉDITO	P. 3	RUBRIQUE DES LECTEURS	P. 29
VIE DE LA COMMUNE	P. 4	CONSEILS MUNICIPAUX	P. 30
VIE DES ASSOCIATIONS	P. 8	INFOS PRATIQUES	P. 35
PATRIMOINE	P. 17	AGENDA	P. 38
VIE DE L'ÎLE	P. 20	NUMÉROS UTILES	P. 39
ET AILLEURS	P. 25		

En prenant cette Gazette, pensez à faire un don de 1€ ou plus au profit d'une association.